

**SECRETARIAT  
À LA JEUNESSE**

**SECRET**

**JEUNESSE**

**ÉTUDES DES  
CRÉDITS**

**1996-1997**

**É**

**B. BLEU**

5



# **ÉTUDE DES CRÉDITS**

**1996-1997**

**SECRETARIAT À LA JEUNESSE**

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE :**

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

**SECTION 1**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

**SECTION 2**



ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997  
SECRETARIAT À LA JEUNESSE

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX  
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

SECRETARIAT À LA JEUNESSE

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTION NO.	LIBELLÉ DES QUESTIONS	ANNEXE
1	Organigramme du ministère ou de l'organisme en indiquant pour chaque poste le nom et le titre du titulaire.	1
2	<p>Liste de toutes les publications du ministère ou de l'organisme (incluant les publications régulières, particulières ou occasionnelles) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- tirage;</li> <li>- coût;</li> <li>- distribution;</li> <li>- imprimeur;</li> <li>- copie des publications parues depuis le 1<sup>er</sup> avril 1995.</li> </ul>	2
3	<p>Liste des voyages <u>hors Québec</u> depuis le 1<sup>er</sup> avril 1995 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- endroit et dates du départ et du retour;</li> <li>- but du voyage;</li> <li>- personnes rencontrées;</li> <li>- coût;</li> <li>- noms des ministres, députés, personnel de cabinet et fonctionnaires concernés (avec leur titre);</li> <li>- pour les organismes, noms des dirigeants et fonctionnaires concernés;</li> <li>- bilan et résultat des rencontres.</li> </ul>	3
4	<p>Liste des dépenses en publicité et des articles promotionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les sommes dépensées pour l'exercice financier 1995-1996 et les prévisions pour 1996-1997;</li> <li>- la ventilation des dépenses par type de média;</li> <li>- les noms des fournisseurs;</li> <li>- le but visé par chaque dépense.</li> </ul>	4
5	<p>Liste des sondages effectués durant l'exercice financier 1995-1996 à la demande des ministères, organismes, sociétés, régies et commissions qui s'y rattachent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- liste et coût;</li> <li>- copie des soumissions;</li> <li>- copie du questionnaire et du résultat.</li> </ul>	5

QUESTION NO.	LIBELLÉ DES QUESTIONS	ANNEXE
6	<p>Liste des études commandées durant l'exercice 1995-1996 à la demande du ministère ou de l'organisme.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- liste et coût;</li> <li>- copie des soumissions;</li> <li>- copie des études.</li> </ul>	6
7	<p>Liste des contrats de moins de 25 000 dollars octroyés par le ministère ou l'organisme depuis le 1<sup>er</sup> avril 1995 au 31 mars 1996 en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le nom du professionnel(le) ou de la firme (était-ce le plus bas soumissionnaire?);</li> <li>- le mandat et le résultat (rapport ou document final);</li> <li>- le coût;</li> <li>- le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié).</li> </ul>	7
8	<p>Liste détaillée des contrats qui, depuis le 1<sup>er</sup> avril 1995 ont fait l'objet d'un versement supplémentaire par rapport au montant initial, le montant du surplus versé, le montant du contrat initial, les raisons du dépassement et le nom de l'entreprise qui a réalisé le contrat.</p>	8
9	<p>Le montant, pour l'année 1995-1996, de chacune des dépenses suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la photocopie;</li> <li>- la télécopie (fax), si identifiable à même les coûts reliés à la téléphonie;</li> <li>- la téléphonie cellulaire et coût d'utilisation;</li> <li>- les téléavertisseurs;</li> <li>- le mobilier de bureau;</li> <li>- les fournitures, tels agendas, valises, dictionnaires, calculatrices, stylos ou crayons, boîtes de carton (en identifiant les coûts pour chaque item);</li> <li>- distributeurs d'eau de source;</li> <li>- le remboursement des frais de transport;</li> <li>- le remboursement des frais d'hébergement;</li> <li>- le remboursement des frais de repas;</li> <li>- l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toutes sessions de type perfectionnement ou ressourcement : <ul style="list-style-type: none"> <li>a) au Québec</li> <li>b) à l'extérieur du Québec.</li> </ul> </li> </ul>	9
10	<p>La liste de tous les véhicules fournis en indiquant pour chacun :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la marque et le modèle de véhicule;</li> <li>- le coût d'acquisition ou de location et l'année de la transaction;</li> <li>- les coûts d'entretien des véhicules (réparation);</li> <li>- les coûts d'utilisation des véhicules (essence, assurances, immatriculation);</li> <li>- le nom et le poste du bénéficiaire;</li> <li>- appels d'offres faits en 1995-1996 et les prévisions pour 1996-1997.</li> </ul>	10

QUESTION NO.	LIBELLÉ DES QUESTIONS	ANNEXE
11	<p>Pour chacun des ministères et des organismes publics et parapublics sous leur autorité, combien de personnes, dont la cotisation fut payée en 1995-1996 par l'employeur, sont membres de corporations professionnelles, de clubs privés (clubs d'affaires, clubs sociaux, clubs de golf ou autres) et à quelle somme s'élève le montant global payé pour ces cotisations?</p> <p>- Quelle est la fonction de chaque personne concernée ainsi que le coût de la cotisation à chacun des clubs ou corporations professionnelles (en indiquant le nom des clubs ou de la corporation professionnelle)?</p>	11
12	<p>Le nombre et la répartition du personnel masculin et féminin, des jeunes de moins de 30 ans, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles (de chaque ministère et pour chacun des organismes relevant de sa compétence) pour chaque catégorie d'emplois (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) pour 1995-1996 ainsi que les prévisions pour 1996-1997. Pour chaque catégorie indiquer le pourcentage par rapport à l'effectif total du ministère ou de l'organisme.</p>	12
13	<p>À chacun des mois du dernier exercice budgétaire (1995-1996) pour chaque ministère et organisme, et ce par catégorie d'emplois (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).</p> <p>a) Nombre total de jours de maladie pris par le personnel;</p> <p>b) Nombre total d'heures de travail supplémentaires réalisées par le personnel et répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);</p> <p>c) Nombre total de jours de vacances pris par le personnel.</p>	13
14	<p>Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes et ce pour chacun des exercices budgétaires depuis 1993-1994 :</p> <p>a) Évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);</p> <p>b) Évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;</p> <p>c) Nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;</p> <p>d) Nombre de postes par catégorie d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);</p> <p>e) Niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emplois pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;</p> <p>f) Nombre de postes occasionnels, temporaires et contractuels.</p>	14
15	<p>La liste des baux pour les espaces loués par la SIQ en indiquant pour chacun d'eux :</p> <p>- l'emplacement de la location;</p> <p>- la superficie du local loué;</p> <p>- la superficie réellement occupée;</p> <p>- le coût de location au mètre carré;</p> <p>- la superficie inoccupée;</p> <p>- le coût de la location au mètre carré;</p> <p>- le coût total de ladite location;</p> <p>- les coûts d'aménagement réalisés en 1995-1996, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;</p> <p>- la durée et la copie du bail.</p>	15

QUESTION NO.	LIBELLÉ DES QUESTIONS	ANNEXE
16	<p>Mise à part la SIQ, la liste des firmes en 1995-1996 qui louent des espaces en indiquant pour chacune d'elles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'emplacement de la location;</li> <li>- la superficie du local loué;</li> <li>- la superficie réellement occupée;</li> <li>- la superficie inoccupée;</li> <li>- le coût de location au mètre carré;</li> <li>- le coût total de ladite location;</li> <li>- les coûts d'aménagement réalisés en 1995-1996, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;</li> <li>- la durée et la copie du bail.</li> </ul>	16
17	<p>La liste des contrats, quel que soit le montant, attribués en 1995-1996 spécifiquement à des firmes de communication, de recherche ou de relations publiques en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le nom de la firme (était-ce le plus bas soumissionnaire?);</li> <li>- le mandat et le résultat du contrat;</li> <li>- la durée du contrat;</li> <li>- le coût du contrat;</li> <li>- le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié).</li> </ul>	17
18	<p>La liste des tarifs (droits et permis) en vigueur pour l'exercice financier 1995-1996 en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) la tarification pour chacun des droits et permis perçus;</li> <li>b) le total des revenus perçus pour chacun des droits et permis exigés;</li> <li>c) pour l'année 1996-1997, la prévision du total des revenus qui seront perçus pour chacun des droits et permis exigés.</li> </ul>	18
19	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Liste du personnel du cabinet du ministre en 1995-1996 en indiquant pour chaque individu : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la date de l'entrée en fonction;</li> <li>- la date du départ, s'il y a lieu;</li> <li>- le titre de la fonction;</li> <li>- l'adresse du port d'attache;</li> <li>- la classification;</li> <li>- le traitement annuel ou selon le cas, les honoraires versés;</li> <li>- le montant total des indemnités de départ versées;</li> <li>- la liste du personnel politique incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique.</li> </ul> </li> <li>b) Le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour l'exercice 1995-1996.</li> <li>c) Le nombre total d'employés au cabinet.</li> </ul>	19

QUESTION NO.	LIBELLÉ DES QUESTIONS	ANNEXE
20	<p>a) Liste du personnel de la suite sous-ministérielle en 1995-1996 en indiquant pour chaque individu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la date de l'entrée en fonction;</li> <li>- la date du départ, s'il y a lieu;</li> <li>- le titre de la fonction;</li> <li>- l'adresse du port d'attache;</li> <li>- la classification;</li> <li>- le traitement annuel ou selon le cas, les honoraires versés.</li> </ul> <p>b) Le montant total des salaires et honoraires versés par la suite sous-ministérielle pour l'exercice 1995-1996.</p> <p>c) Le nombre total d'employés de la suite sous-ministérielle.</p>	20
21	<p>Liste des sommes d'argent versées en 1995-1996 à même le budget discrétionnaire du : a) ministre b) du ministère ou de l'organisme, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le nom de l'organisme ou de la personne concernés;</li> <li>- le montant attribué;</li> <li>- le projet visé et le résultat.</li> </ul>	21
22	Liste des crédits périmés, par programme et par élément, pour l'exercice financier 1995-1996.	22
23	La ventilation détaillée des dépenses afférentes aux transferts obtenus du gouvernement fédéral (préciser le montant reçu) en 1995-1996 dans le cadre des divers programmes à frais partagés; pour chacun de ces programmes, description sommaire du mode de subvention.	23
24	Bilan à jour des mesures contenues dans le Plan stratégique du Grand Montréal relevant du ministère ou d'un organisme sous sa juridiction.	24
25	<p>Liste du personnel permanent, contractuel ou occasionnel libéré ou embauché pour quelque opération reliée directement ou indirectement aux activités référendaires ou préréférendaires, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le poste occupé;</li> <li>- le port d'attache;</li> <li>- le salaire ou honoraires;</li> <li>- la durée et la nature du mandat ou du contrat;</li> <li>- les frais de déplacement, d'hébergement et de repas.</li> </ul>	25
26	<p>Liste du personnel libéré pour les négociations à venir dans la fonction publique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la masse salariale prévue à cet effet;</li> <li>- le nombre de jours par employé prévus.</li> </ul>	26

QUESTION NO.	LIBELLÉ DES QUESTIONS	ANNEXE
27	<p>Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emplois (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le poste initial;</li> <li>- le salaire;</li> <li>- le poste actuel, s'il y a lieu;</li> <li>- date de la mise en disponibilité.</li> </ul>	27
28	<p>Liste du personnel hors structure par catégorie d'emplois (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) rémunéré par le ministère qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nom de la personne;</li> <li>- poste occupé;</li> <li>- salaire;</li> <li>- assignation initiale;</li> <li>- date de l'assignation hors structure;</li> <li>- date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.</li> </ul>	28
29	<p>La liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à des organismes parapublics non gouvernementaux et autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- assignation initiale;</li> <li>- assignation actuelle;</li> <li>- salaire.</li> </ul>	29
30	<p>La liste du personnel rémunéré par des organismes parapublics non gouvernementaux et autres et affecté au ministère :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- assignation initiale;</li> <li>- assignation actuelle;</li> <li>- salaire.</li> </ul>	30
31	<p>Liste des cadres et hauts fonctionnaires (administrateurs d'état) qui ont démissionné, qui ont été réaffectés, ou mis à pied :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- salaire;</li> <li>- date du changement;</li> <li>- primes de séparation;</li> <li>- assignation initiale;</li> <li>- assignation actuelle.</li> </ul>	31

QUESTION NO.	LIBELLÉ DES QUESTIONS	ANNEXE
32	<p>Liste du personnel par catégorie d'emplois (cadres, professionnels, fonctionnaires) qui reçoit une double rémunération, soit celle rattachée à leur fonction et un revenu d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les régies régionales de la santé et les établissements hospitaliers, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- salaire de la personne;</li> <li>- montant reçu du régime de retraite.</li> </ul>	32

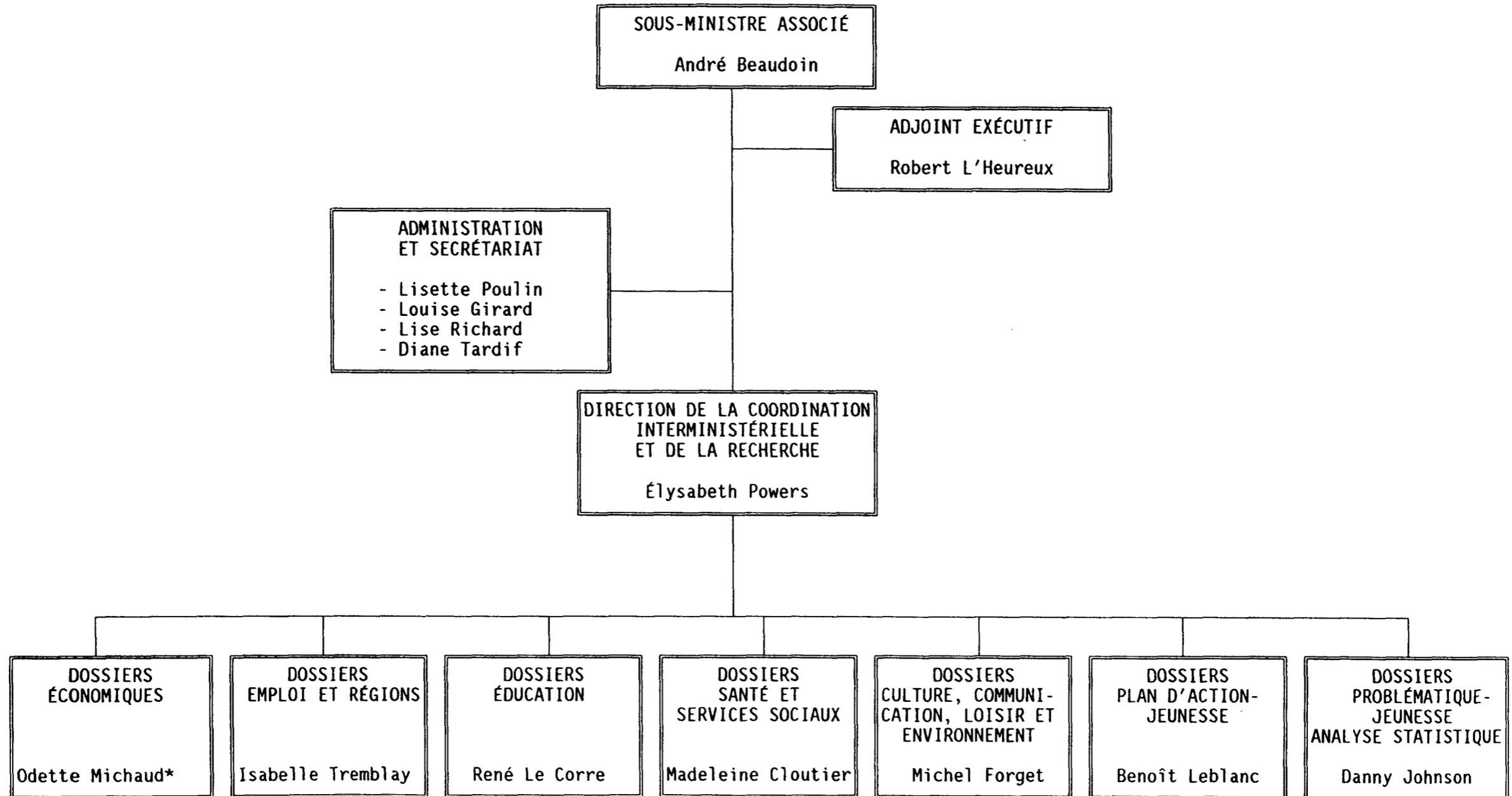
**QUESTION I**

**ORGANIGRAMME DU SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE EN INDIQUANT  
POUR CHAQUE POSTE LE NOM ET LE TITRE DU TITULAIRE**

**RÉPONSE : Voir document joint.**

ORGANIGRAMME

SECRETARIAT À LA JEUNESSE



\* Prêt de service au Secrétariat à la Famille jusqu'en décembre 1996.

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

LISTE DES PUBLICATIONS RÉGULIÈRES, PARTICULIÈRES OU OCCASIONNELLES

1.

TITRE	TIRAGE	COÛT	IMPRIMEUR	DISTRIBUTION
Bulletin Info Jeunesse	3 300 4 fois l'an	930 \$/numéro	Imprimerie Le Renouveau	Envois à l'intérieur du réseau gouvernemental, aux organismes jeunesse, aux établissements d'enseignement et à certains établissements de services sociaux.
Répertoire des organismes jeunesse		10 923,00 \$	Imprimerie Le Renouveau  Le Conseil permanent de la jeunesse est responsable du graphisme et du montage.	Envois à l'intérieur du réseau gouvernemental, bureaux de Communication-Québec, dépositaires universels, directeurs de vie étudiante des cégeps et universités, CLSC et DSC. Distribution aux organismes jeunesse par le Conseil permanent de la jeunesse.
Sur la route de l'harmonie «Rapport du Comité sur la violence»	3 000	7 250,00 \$	Imprimerie Le Renouveau	Envois à l'intérieur du réseau gouvernemental, scolaire, sociosanitaire, judiciaire, communautaire/jeunesse/loisir/communautés culturelles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

LISTE DES PUBLICATIONS RÉGULIÈRES, PARTICULIÈRES OU OCCASIONNELLES

2.

TITRE	TIRAGE	COÛT	IMPRIMEUR	DISTRIBUTION
<p>Répertoire «Québec sans frontières»</p> <p>SAJ/1996.03.19</p>	<p>10 000</p>	<p>7 662,00 \$</p>	<p>Les Impressions AU POINT</p>	<p>Envois aux institutions d'enseignement collégial et universitaire, aux Centres Travail-Québec, aux ministères concernés par le programme et, sur demande, aux jeunes.</p>

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC DEPUIS LE 1<sup>er</sup> AVRIL 1995

TITRE ET NUMÉRO DU PROGRAMME:

VOYAGE (but, endroit, date)	COÛT	PARTICIPANTS	BILAN ET RÉSULTAT
<p><u>Mission gouvernementale du Québec à Cuba</u></p> <p>Départ : le 10 décembre 1995</p> <p>Retour : le 17 décembre 1995</p> <p><u>But :</u></p> <p>Discuter avec les autorités cubaines sur les possibilités d'élargir le programme «Québec sans frontières» avec ce pays.</p> <p>Négocier, en accord avec le Conseil international des métiers du patrimoine, un projet de stages de formation de jeunes Québécois dans le cadre des travaux de rénovation de la ville de Santiago.</p> <p>Recueillir et adopter l'expertise cubaine dans le domaine des activités communautaires comme instrument d'insertion sociale et professionnelle des jeunes.</p> <p>Visiter des centres d'aide aux jeunes toxicomanes.</p> <p>SAJ/1996.04</p>	<p>1 580 \$</p>	<p>André Beaudoin, sous-ministre associé chargé du Secrétariat à la jeunesse</p>	<p><u>Bilan :</u></p> <p>De nouveaux projets de coopération avec Cuba dans le cadre de «Québec sans frontières» sont en voie d'élaboration.</p> <p>Le Conseil international des métiers du patrimoine du Québec complète les négociations d'un projet avec Cuba dans lequel des jeunes Québécois seront associés.</p>

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

LISTE DES DÉPENSES EN PUBLICITÉ ET DES ARTICLES PROMOTIONNELS

1.

LISTE DES DÉPENSES EN PUBLICITÉ PAR TYPE DE MÉDIA	SOMMES DÉPENSÉES 1995-1996	PRÉVISIONS POUR 1996-1997
<p><b><u>Médias écrits</u></b>  <b>Les Éditions Job</b>                      Magazine qui désire informer les personnes à la recherche d'un emploi ou d'une formation.</p> <p><b>Office franco-québécois pour la jeunesse</b>                      (Cahier spécial dans «Le Devoir»)                      Hommage à la coopération franco-québécoise.</p> <p><b><u>Média électronique</u></b>  <b>Radio Ville-Marie inc.</b>                      Commandite pour la réalisation d'une émission destinée au milieu carcéral.</p>	<p>526 \$</p> <p>400 \$</p> <p>500 \$</p>	<p>10 000 \$</p>

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997  
 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE  
 LISTE DES DÉPENSES EN PUBLICITÉ ET DES ARTICLES PROMOTIONNELS

2.

LISTE DES DÉPENSES EN PUBLICITÉ PAR TYPE DE MÉDIA	SOMMES DÉPENSÉES 1995-1996	PRÉVISIONS POUR 1996-1997
<p><u>Articles promotionnels</u></p> <p><b>Humeur Design</b></p> <p>100 unités Tee-shirts «Capable et responsable», utilisés à l'occasion du lancement officiel du Plan d'action-jeunesse par le Premier ministre.</p> <p><b>Publicité Express</b></p> <p>1 000 unités Tee-shirts pour le projet «Québec sans frontières» à l'intention des jeunes stagiaires participant à ce programme.</p> <p>SAJ/1996.03.19</p>	<p>1 548 \$</p> <p>4 650 \$</p>	

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE  
LISTE DES SONDAGES

TITRE ET NUMÉRO DU PROGRAMME:

LISTE DES SONDAGES	SOMMES DÉPENSÉES 1995-1996
AUCUN	

30/01/1997  
25 JAN 1997

SECRETARIAT À LA JEUNESSE

ANNEXE 6

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE  
LISTE DES ÉTUDES

TITRE ET NUMÉRO DU PROGRAMME:

LISTE DES ÉTUDES	SOMMES DÉPENSÉES 1995-1996
AUCUNE	

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

LISTE DES CONTRATS DE MOINS DE 25 000 \$ OCTROYÉS  
DEPUIS LE 1<sup>er</sup> AVRIL 1995 AU 31 MARS 1996

1.

NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME	MANDAT	MONTANT	MODE D'OCTROI
ARTOXICO INC.	Tenir un événement/exposition sous le thème «La rue : lieu d'apprentissage». Produire un rapport sur les résultats de l'événement portant sur l'implication des clientèles visées : jeunes, intervenants institutionnels, de la rue, parents et autres.	7 000 \$	Négocié
BOISCLAIR, Mylène	Réécrire le rapport de recherche produit par Place aux jeunes dans un style clair et vivant en s'assurant de la justesse des informations et de la qualité de la langue.	1 500 \$	Négocié
BOUDREAU, Julie-Anne	Rapport de mission - re : conférence mondiale des Nations unies sur les femmes à Beijing et forum ONG en Chine.	3 000 \$	Négocié
BOUCHARD, Diana	Assister aux audiences publiques des États généraux sur l'éducation 1995-1996 de sa région et produire un rapport dactylographié faisant état des principaux éléments de discussions et recommandations.	600 \$	Placement étudiant des universités

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

LISTE DES CONTRATS DE MOINS DE 25 000 \$ OCTROYÉS  
DEPUIS LE 1<sup>er</sup> AVRIL 1995 AU 31 MARS 1996

2.

NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME	MANDAT	MONTANT	MODE D'OCTROI
CHARTIER, Luce	Idem	600 \$	Idem
DESCHÊNES, Dany	Idem	600 \$	Idem
HOGUE, Marie-Andrée	Idem	600 \$	Idem
JACQUES, Maryse	Idem	600 \$	Idem
MARQUIS, Étienne	Idem	600 \$	Idem
Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI)	Préparation du programme de stages de «Québec sans frontières» et des outils d'information qui présenteront le programme 1995-1996 à l'ensemble de la population jeune québécoise.	9 200 \$	Négocié

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

LISTE DES CONTRATS DE MOINS DE 25 000 \$ OCTROYÉS  
DEPUIS LE 1<sup>er</sup> AVRIL 1995 AU 31 MARS 1996

3.

NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME	MANDAT	MONTANT	MODE D'OCTROI
CIBL 101,5 FM	Préparer et diffuser une série d'émissions-portraits produites par les radios communautaires de 10 régions du Québec afin de mettre en relief la vie culturelle, sociale, politique et économique telle que vécue, en particulier, par les jeunes de ces régions.	3 000 \$	Négocié
DSO Concept Développement	Élaborer un plan pour une étude de pré faisabilité portant sur l'implantation d'un fonds de développement et de solidarité communautaire et la création d'un Service communautaire volontaire.	9 900 \$	Négocié
Fédération étudiante universitaire du Québec	Réaliser une série d'études et effectuer une tournée de consultation pour recueillir des avis des étudiants et des jeunes sur les réformes à apporter aux politiques de l'emploi et de la fiscalité en prévision du Sommet socio-économique national.	15 000 \$	Négocié
Les Ateliers TAQ	Envoi des répertoires des organismes jeunesse.	115 \$	Négocié

SECRETARIAT À LA JEUNESSE

ANNEXE 7

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

LISTE DES CONTRATS DE MOINS DE 25 000 \$ OCTROYÉS  
DEPUIS LE 1<sup>er</sup> AVRIL 1995 AU 31 MARS 1996

4.

NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME	MANDAT	MONTANT	MODE D'OCTROI
INRS - Culture et Société	Réalisation d'un projet de recherche sur l'exode des jeunes en collaboration avec le Secrétariat au développement des régions.	25 000 \$	Négocié
La Société Anima R.F. inc.	Fournir un plan de communication en deux volets : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ un scénario pour le lancement du Plan d'action-jeunesse par le Premier ministre et effectuer les démarches nécessaires à la mise sur pied de ce lancement;</li> <li>■ l'organisation d'une tournée de diffusion de ce plan d'action par l'adjoint parlementaire du Premier ministre, M. Gilles Baril.</li> </ul>	9 900 \$	Négocié
Pro-Page Communication graphiques inc.	Production du bulletin Info Jeunesse - été 1995.	978 \$	Négocié
Boum Communication graphique inc.	Réalisation d'une nouvelle conception du bulletin Info Jeunesse.	2 160 \$	Invitation

SECRETARIAT À LA JEUNESSE

ANNEXE 7

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

LISTE DES CONTRATS DE MOINS DE 25 000 \$ OCTROYÉS  
DEPUIS LE 1<sup>er</sup> AVRIL 1995 AU 31 MARS 1996

5.

NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME	MANDAT	MONTANT	MODE D'OCTROI
Boum Communication graphique inc.	Production des bulletins Info Jeunesse de l'automne 1995 et de l'hiver 1996.	1 650 \$	Invitation
Boum Communication graphique inc.	Modification de la conception graphique de la page couverture du bulletin Info Jeunesse.	450 \$	Négocié
SHC Simard Hamel Communications ltée	Conception d'un logo pour le programme «Québec sans frontières».	1 799 \$	Invitation
Smash Design	Maquette pour logo non-retenue (300,00 \$) et conception et montage infographique de la brochure «Québec sans frontières».	1 300 \$	Négocié
Siquis Communications	Conception et réalisation d'une affiche pour le programme «Québec sans frontières».	851 \$	Invitation
SAJ/1996.04			

SECRETARIAT À LA JEUNESSE

ANNEXE 8

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997  
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

LISTE DÉTAILLÉE DES CONTRATS DE SERVICES AYANT FAIT  
L'OBJET D'UN VERSEMENT SUPPLÉMENTAIRE DEPUIS LE 1<sup>er</sup> AVRIL 1995

TITRE ET NUMÉRO DU PROGRAMME:

NOM DU CONTRACTANT	MONTANT INITIAL (\$)	VERSEMENT SUPPLÉMENTAIRE (\$)	RAISON DU DÉPASSEMENT
AUCUN			

SECRETARIAT À LA JEUNESSE

ANNEXE 9

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997  
 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE  
 MONTANT GLOBAL POUR L'ANNÉE 1995-1996 DES DÉPENSES DE PHOTOCOPIE,  
 DE TÉLÉCOPIE, DE FOURNITURES, DE FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE PERFECTIONNEMENT

ENSEMBLE DES PROGRAMMES

DÉPENSES	COÛT (\$)
Photocopie et reprographie	4 500 \$
Télécopie	240 \$
Téléphonie cellulaire et coût d'utilisation	N/A
Téléavertisseurs	N/A
Fournitures	2 500 \$
Frais de transport	14 000 \$
Hébergement et repas	10 000 \$
Ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et à toutes les sessions de type perfectionnement ou ressourcement au Québec	2 871 \$
Ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et à toutes les sessions de type perfectionnement ou ressourcement à l'extérieur du Québec	N/A

SECRETARIAT À LA JEUNESSE

ANNEXE 10

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

LISTE DES VÉHICULES FOURNIS

TITRE ET NUMÉRO DU PROGRAMME:

N/A

SECRETARIAT À LA JEUNESSE

ANNEXE 11

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

LE NOMBRE DE PERSONNES DONT LA COTISATION À DES CORPORATIONS PROFESSIONNELLES, À DES CLUBS PRIVÉS  
(CLUBS D'AFFAIRES, CLUBS SOCIAUX, CLUBS DE GOLF OU AUTRES) FUT PAYÉE PAR L'EMPLOYEUR

TITRE ET NUMÉRO DU PROGRAMME:

PROGRAMME - ÉLÉMENT	CLUB OU CORPORATION	NOMBRE DE PERSONNE	MONTANT \$
	AUCUNE		

ÉTUDE DES CRÉDITS / 1996-97

ANNEXE 12

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF / 140

QUESTION: 12

PROGRAMME 02

UNITÉ ADMINISTRATIVE: *SECRETARIAT À LA JEUNESSE*

CATÉGORIE D'EMPLOI	PERSONNEL MASCULIN												PERSONNEL FÉMININ												NOMBRE TOTAL		%				
	JEUNES		COMMUNAUTÉS CULTURELLES		ANGLOPHONES		HANDICAPÉS		AUTOCHTONES		TOTAL		JEUNES		COMMUNAUTÉS CULTURELLES		ANGLOPHONES		HANDICAPÉS		AUTOCHTONES		TOTAL								
	R	O	R	O	R	O	R	O	R	O	R	O	R	O	R	O	R	O	R	O	R	O	R	O	R	O		R	O		
HORS-CADRES												1															1		1,8		
CADRES												1															1		2		3,7
PROFESSIONNELS												4															3		7		2,9
FONCTIONNAIRES																											4		4	0,6	2,0
OUVRIERS																															
<b>GRAND TOTAL</b>												6															8		14	0,6	2,5

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997

STATISTIQUES SUR LES ABSENCES DU PERSONNEL RÉGULIER ET OCCASIONNEL

ASSUJETTI À LA LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE

QUESTION 13

SECRETARIAT À LA JEUNESSE

ABSENCES	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	TOTAL	COÛT (\$)
Vacances annuelles	4.5	8	25.5	78.5	46.5	4	5	4	4.5	26.5	6	13.5	216.5	
Heures supplémentaires compensées	6:15	33:30	15:00							17:30	7:00	13:00	92:15	1 477:34
Heures supplémentaires payées														
Maladies	2.5	5	3.5	10.5	12.5	6.5	23	6.5	30	6	8	0.5	114.5	

21 mars 1996

ÉTUDE DES CRÉDITS / 1996-97

ANNEXE 14

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF / 140

QUESTION: 14

PROGRAMME 02

UNITÉ ADMINISTRATIVE: SECRETARIAT À LA JEUNESSE

CATÉGORIES D'EMPLOI	EFFECTIFS RÉGULIERS AUTORISÉS (A)	EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT ADDITIONNEL COMPLEXITÉ DE LA TACHE (B)	EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN TRAITEMENT SUPÉRIEUR A CELUI PRÉVU POUR LA TACHE (C)	NOMBRE DE POSTES OCCUPÉS (D)	NOMBRES DE POSTES (F)	
					OCCASIONNELS	TEMPORAIRES
HORS CADRES	1			1		
CADRES SUPÉRIEURS	3			2		
CADRES INTERMÉDIAIRES						
PROFESSIONNELS	7			7		
TECHNICIENS	1			1		
PERSONNEL DE BUREAU	2		1	3		
OUVRIERS						
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>		<b>1</b>	<b>14</b>		

SECRETARIAT À LA JEUNESSE

ANNEXE 15

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

LISTE DES BAUX POUR LES ESPACES LOUÉS PAR LA SIQ

TITRE ET NUMÉRO DU PROGRAMME:

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997  
 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

LISTE DES FIRMES, MISE À PART LA SIQ, À QUI LE MINISTÈRE A LOUÉ DES ESPACES POUR L'EXERCICE 1995-1996

TITRE ET NUMÉRO DU PROGRAMME:

ENPLACEMENT DE LA LOCATION ET SUPERFICIE DU LOCAL	DURÉE DU BAIL	SUPERFICIE OCCUPÉE	SUPERFICIE INOCCUPÉ	COÛT DE LOCATION AU MÈTRE CARRÉ	COÛT TOTAL DE LADITE LOCATION	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT
N/A						

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997  
 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

LISTE DES CONTRATS ATTRIBUÉS EN 1995-1996 À DES FIRMES  
 DE COMMUNICATION, DE RECHERCHE OU DE RELATIONS PUBLIQUES

NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME	MANDAT	MODE D'OCTROI DU CONTRAT	MONTANT DU CONTRAT
<p>SAJ/1996.03.19</p>	<p>RÉPONSE :                      Les données concernant ces contrats ont été incluses à la réponse apportée à la question 7.</p>		

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE  
LISTE DES TARIFS (DROITS ET PERMIS) EN VIGUEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER 1995-1996

TITRE ET NUMÉRO DU PROGRAMME:

Cette question concerne des informations relatives aux revenus.

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997  
 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

LISTE DU PERSONNEL DU CABINET DU MINISTRE POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 1995-1996

MEMBRES DU PERSONNEL (ORDRE ALPHABÉTIQUE)	DATE D'ENTRÉE EN FONCTION	DATE DU DÉPART	TITRE DE LA FONCTION	CLASSIFICATION	TRAITEMENT ANNUEL	PORT D'ATTACHE	MEMBRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
N/A							

QUESTION: 20

PROGRAMME: 02

UNITÉ ADMINISTRATIVE: SECRETARIAT À LA JEUNESSE

A)

NOMS	DATE ENTRÉE EN FONCTION	DATE DE DÉPART	TITRE	PORT D'ATTACHE (ADRESSE)	CLASSIFICATION	TRAITEMENT \$
Beudoin, André	95.01.04		Secrétaire général associé	875, Grande Allée Est Québec	618.00	92 130,00

B) 92 130,00

C) 1

SECRETARIAT À LA JEUNESSE

ANNEXE 21

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

LISTE DES SOMMES D'ARGENT VERSÉES EN 1995-1996 À MÊME  
LE BUDGET DISCRÉTIONNAIRE DU SECRETARIAT À LA JEUNESSE

1.

NOM DE L'ORGANISME	MONTANT ATTRIBUÉ
Société d'Investissement Jeunesse	304 500 \$
Académie de la relève cinématographique du Québec	20 000 \$
<u>«Récupération/recyclage»</u>	
Ateliers les recycleurs inc.	320 000 \$
<u>Programme «Québec sans frontières»</u>	
Alternative	85 470 \$
Carrefour canadien international	85 470 \$
Carrefour de solidarité internationale	81 400 \$
Centre canadien d'étude et de coopération internationale	61 560 \$
Centre de ressources sur la non-violence	41 700 \$
Centre de solidarité internationale (Alma)	40 700 \$
Club 2/3	65 120 \$
Jeunesse Canada Monde	158 460 \$
Jeunesse du Monde	154 660 \$
Plan Nagua	38 079 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

LISTE DES SOMMES D'ARGENT VERSÉES EN 1995-1996 À MÊME  
LE BUDGET DISCRÉTIONNAIRE DU SECRETARIAT À LA JEUNESSE

2.

NOM DE L'ORGANISME	MONTANT ATTRIBUÉ
<u>Insertion sur Internet</u>	
Regroupement des organismes orienteurs du Québec	243 000 \$
<u>Sommet de la jeune entreprise</u>	
Association des services d'aide aux jeunes entrepreneurs du Québec (Sommet de la jeune entreprise)	60 000 \$
<u>Divers</u>	
Boulot vert	10 000 \$
Centre d'emploi Frontenac-Beauce	15 000 \$
Centre de Plein Air Kennebec	5 000 \$
Centre de recherche actions sur les relations raciales	5 000 \$
Centre jeunesse Arabe	6 000 \$
Centre Opti-Jeunesse Domaine du Roy	15 000 \$
Chantier jeunesse (chantiers en milieu autochtone)	10 000 \$
CJS Villeray/Petite Patrie	5 000 \$
Déclit	20 000 \$
Emploi-jeunesse	5 000 \$
Estival Juniart	20 000 \$

SECRETARIAT À LA JEUNESSE

ANNEXE 21

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

LISTE DES SOMMES D'ARGENT VERSÉES EN 1995-1996 À MÊME  
LE BUDGET DISCRÉTIONNAIRE DU SECRETARIAT À LA JEUNESSE

3.

NOM DE L'ORGANISME	MONTANT ATTRIBUÉ
Les enfants de Bethanie	9 500 \$
Fédération des étudiants universitaires du Québec	8 000 \$
Fédération étudiante collégiale de Québec	1 000 \$
La Fondation Promexpo pour les démunis	2 000 \$
Jeune chambre d'affaires du centre Mauricie-Mékinac inc.	9 500 \$
Maison de la chanson	5 000 \$
Maison des jeunes de Sainte-Catherine	9 500 \$
La Piaule	5 000 \$
Projet en tête	5 000 \$
Projet Prométhée	30 000 \$
Regroupement québécois des coopérateurs et coopératrices du travail	40 000 \$
Service de santé Attikamekw d'obedjiwan	2 000 \$
S.O.S. Vélo	4 000 \$
Toujours ensemble inc.	1 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>2 007 619 \$</b>

SECRETARIAT À LA JEUNESSE

ANNEXE 22

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

MONTANT DES CRÉDITS PÉRIMÉS 1995-1996  
(Milliers de dollars)

TITRE ET NUMÉRO DU PROGRAMME:

PROGRAMME/ÉLÉMENT	NOM DE L'ÉLÉMENT DE PROGRAMME	CRÉDITS PÉRIMÉS AU 96-03-31 (ESTIMÉS, EN K\$)

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997  
 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE  
 VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES AFFÉRENTES AUX TRANSFERTS  
 OBTENUS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL EN 1995-1996 DANS LE  
 CADRE DES DIVERS PROGRAMMES À FRAIS PARTAGÉS

TITRE ET NUMÉRO DU PROGRAMME:

PROGRAMME À FRAIS PARTAGÉS/ DESCRIPTION SOMMAIRE DU MODE DE SUBVENTION	MONTANT REÇU (\$)	DÉPENSE	COÛT (\$)
N/A			

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

BILAN DES MESURES CONTENUES DANS LE  
PLAN STRATÉGIQUE DU GRAND MONTRÉAL

N/A

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997  
 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

LISTE DU PERSONNEL PERMANENT, CONTRACTUEL OU OCCASIONNEL LIBÉRÉ OU EMBAUCHÉ POUR QUELQUE OPÉRATION RELIÉE  
 DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX ACTIVITÉS RÉFÉRENDAIRES OU PRÉRÉFÉRENDAIRES

TITRE ET NUMÉRO DU PROGRAMME:

NOM	POSTE OCCUPÉ	PORT D'ATTACHE	MANDAT ET DURÉE	FRAIS DE DÉPLACEMENT	SALAIRES OU HONORAIRES
AUCUN					

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE  
LISTE DU PERSONNEL LIBÉRÉ POUR LES NÉGOCIATIONS À VENIR DANS LA FONCTION PUBLIQUE

PERSONNEL	MASSE SALARIALE PRÉVUE À CET EFFET	NOMBRE DE JOURS PAR EMPLOYÉ
<p>La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.</p>		

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE  
LISTE DU PERSONNEL EN DISPONIBILITÉ PAR CATÉGORIE D'EMPLOIS

TITRE ET NUMÉRO DU PROGRAMME:

NOM	POSTE INITIAL	POSTE ACTUEL	DATE DE LA MISE EN DISPONIBILITÉ
<p>La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.</p>			

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

LISTE DU PERSONNEL HORS STRUCTURE QUI  
EST RÉMUNÉRÉ ET N'OCCUPE AUCUN POSTE

N/A

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997  
 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE  
 LISTE DU PERSONNEL RÉMUNÉRÉ PAR LE MINISTÈRE ET  
 AFFECTÉ À DES ORGANISMES PARAPUBLICS NON-GOUVERNEMENTAUX ET AUTRES

TITRE ET NUMÉRO DU PROGRAMME:

NOM	ASSIGNATION INITIALE	ASSIGNATION ACTUELLE	SALAIRE
N/A			

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

LISTE DU PERSONNEL RÉMUNÉRÉ PAR DES ORGANISMES PARAPUBLICS NON-GOUVERNEMENTAUX  
ET AUTRES ET AFFECTÉ AU MINISTÈRE

TITRE ET NUMÉRO DU PROGRAMME:

NOM	ASSIGNATION INITIALE	ASSIGNATION ACTUELLE	SALAIRE
N/A			

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997  
 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

LISTE DES CADRES QUI ONT DÉMISSIONNÉS, QUI ONT ÉTÉ RÉAFFECTÉS OU MIS À PIED

TITRE ET NUMÉRO DU PROGRAMME:

NOM	ASSIGNATION INITIALE	ASSIGNATION ACTUELLE	DATE DU CHANGE- MENT	SALAIRE	PRIME DE SÉPARATION
N/A					

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE  
LISTE DU PERSONNEL PAR CATÉGORIE D'EMPLOIS  
QUI REÇOIT UNE DOUBLE RÉMUNÉRATION,  
SOIT CELLE RATTACHÉE À LEUR FONCTION ET UN REVENU D'UN RÉGIME DE RETRAITE

N/A



ÉTUDE DES CRÉDITS 1996-1997  
SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS  
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

TABLE DES MATIÈRES

- Question 1 : Mandats donnés à la Société immobilière du Québec pour la location, l'achat, l'aménagement, la décoration et les travaux divers en régie et/ou par sous-contrats, en 1996-1997
- Question 2 : Ventilation détaillée des dépenses du Secrétariat à la jeunesse pour l'exercice financier 1996-1997
- Question 3 : Liste des demandes d'avis ou de collaboration des ministères et/ou organismes au Secrétariat à la jeunesse en 1996-1997
- Question 4 : Plan d'action du Secrétariat à la jeunesse pour 1996-1997
- Question 5 : Tableau de bord du Secrétariat à la jeunesse pour 1996-1997
- Question 6 : Liste des programmes jeunesse mis en place par le gouvernement depuis 1990 et depuis le 31 mars 1995.
- Question 7 : Évolution des crédits alloués aux programmes jeunesse par les ministères et organismes depuis 1986.
- 7-A : Subventions du gouvernement du Québec à des organismes communautaires jeunesse (OCJ) pour les années financières 1985-1986 et de 1988-1989 à 1996-1997
- Question 8 : État de la situation des dossiers jeunesse, plus particulièrement dans les secteurs suivants :
- 8-A) éducation;
  - 8-B) travail, employabilité et entrepreneurship;
  - 8-C) développement régional;
  - 8-D) santé et services sociaux.
- Question 9 : Liste des engagements pris par le gouvernement concernant les dossiers jeunesse, depuis le 31 mars 1995.
- Question 10 : Copie du Plan stratégique 1996-1997, présenté au Conseil du trésor.
- Question 11 : Prévision de référence ayant servi à l'élaboration du Plan stratégique 1996-1997, présenté au Conseil du trésor.

- 1. Mandats donnés à la Société immobilière du Québec pour la location, l'achat, l'aménagement, la décoration et les travaux divers en régie et/ou par sous-contrats en 1996-1997.**

QUESTION 1

**MANDATS DONNÉS À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC  
POUR LA LOCATION, L'ACHAT, L'AMÉNAGEMENT,  
LA DÉCORATION ET LES TRAVAUX DIVERS  
EN RÉGIE ET/OU PAR SOUS-CONTRATS, EN 1996-1997**

---

Ne s'applique pas.

**2. Ventilation détaillée des dépenses du Secrétariat à la jeunesse  
pour l'exercice financier 1996-1997.**

**VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES  
DU SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE 1995-1996**

---

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses estimées 1995-1996</i>
<b>Traitement</b>	
01 Traitement régulier	739,5
02 Autres rémunérations	18,7
<i>Total traitement</i>	758,2
<b>Fonctionnement</b>	
03 Communications	75,0
04 Services	470,0
05 Entretien	6,0
06 Loyers	3,0
07 Fournitures	18,0
08 Équipements	0,6
<i>Total fonctionnement</i>	572,6
08 Équipements Capital	5,8
<i>Transfert</i>	2 018,0
<i>Grand total</i>	3 354,6

- 3. Liste des demandes d'avis ou de collaboration des ministères et/ou organismes au Secrétariat à la jeunesse (SAJ).**

**LISTE DES DEMANDES D'AVIS OU DE COLLABORATION DE  
LA PART DES DIFFÉRENTS MINISTÈRES ET ORGANISMES  
AU SÉCRÉTARIAT À LA JEUNESSE EN 1995-1996**

---

**MINISTÈRES ET ORGANISMES****DEMANDES**

- |   |   |
|---|---|
| <b>Affaires internationales, Immigration et Communautés culturelles</b> | - Invitation à organiser une activité dans le cadre de la Semaine interculturelle nationale.  |
| <b>Affaires municipales</b>   | - Analyse et commentaires relatifs au document intitulé: Le développement du loisir, du sport et de l'activité physique: vers un partenariat renouvelé.<br><br>- Demande de rédaction d'un article concernant le projet «La Route verte» du Plan d'action-jeunesse. |
| <b>Assemblée nationale</b>  | - Demande de statistiques diverses concernant les jeunes.   |
| <b>Cabinet du Premier ministre</b>                                      | - Demande de statistiques diverses concernant le marché du travail ainsi que les effectifs scolaires.   |
| <b>Commission de la Capitale nationale</b>                              | - Demande de statistiques diverses pour la région de Québec.  |
| <b>Commission des normes du travail</b>                                 | - Envoi d'un encart spécial du Magazine jeunesse aux organismes jeunesse.   |
| <b>Compétence-Québec (MEQ)</b>  | - Demande de participation au Salon de la formation professionnelle et technique, Hull.   |
| <b>Conseil du Statut de la femme</b>                                    | - Demandes de statistiques régionales sur les jeunes.   |
| <b>Conseil permanent de la jeunesse (CPJ)</b>                           | - Demande de collaboration pour la production du «Répertoire des organismes jeunesse».<br><br>- Demandes de statistiques sur la population des jeunes et les migrations inter-régionales.   |

- Culture et Communications**
- Demande de collaboration au Salon Info-services de New-Richmond.
- Éducation**
- Demande de participation au Groupe de travail sur la violence à l'école.
  - Avis sur les États généraux de l'éducation.
  - Avis sur les modifications aux taux d'intérêt des prêts étudiants - Projet de règlement modifiant le Règlement sur l'aide financière aux étudiants.
  - Avis sur les droits de scolarité dans les universités en 1996-1997.
- Emploi**
- Avis sur le projet de politique active du marché du travail.
- Finances**
- Demande de statistiques sur le marché du travail.
  - Demande de renseignements spécifiques concernant le projet «La Route verte» du Plan d'action-jeunesse.
- Industrie, Commerce, Science et Technologie**
- Article sur les SAJE (Services d'aide aux jeunes entrepreneurs) dans Info-Jeunesse.
  - Avis sur l'élaboration d'une politique scientifique et technologique pour le Québec.
  - Demande d'information dans le cadre du volet régional de la politique active du marché du travail.
- INRS-Culture et société**
- Participation à un groupe de travail sur les migrations interrégionales. Préparation et interprétation des données statistiques sur les migrations des jeunes.
- Placement étudiant du Québec**
- Demande de collaboration pour la parution d'un article dans le nouveau bulletin de liaison «Étudiants au travail».
  - Demande de statistiques concernant les étudiants et le marché du travail.
  - Publication d'un article sur le programme d'emplois d'été pour les étudiants.

- Place aux jeunes (MEQ)** - Participation à la réalisation du bilan des cinq dernières années.
- Radio-Québec** - Demandes de documentation et de statistiques régionales sur la situation des jeunes.
- Santé et Services sociaux** - Avis sur la politique triennale des inscriptions dans les programmes de formation doctorale et postdoctorale en médecine pour 1996-1997, 1997-1998 et 1998-1999.
- Secrétariat à la concertation** - Participation au Comité interministériel sur l'harmonisation des programmes de main-d'oeuvre et d'emploi.
- Secrétariat à la condition féminine** - Demande de collaboration pour la production d'un outil de promotion, auprès des jeunes, pour favoriser l'acquisition de comportements basés sur des relations égalitaires.
- Secrétariat à la famille** - Demande de participation au groupe de recherche «Familles et dynamiques inter-générationnelles».
- Demande de collaboration pour le projet de vidéo «Briser les chaînes» présenté par «Après-Coup», organisation vouée au traitement des hommes et des ados violents.
- Secrétariat aux affaires inter-gouvernementales canadiennes (SAIC)** - Demande de participation au comité interministériel sur le programme d'emploi d'été pour étudiants dans les municipalités du Québec et de l'Ontario.
- Secrétariat au dév. des régions** - Demande sur l'ajout d'une priorité jeunesse à l'entente-cadre Québec/-Outaouais.
- Sécurité du revenu** - Demande de statistiques sur les effectifs scolaires.
- Demande d'informations sur le décrochage, le placement des finissants et les programmes d'employabilité (SEMO YMCA).

- Avis projet de réforme en profondeur de la sécurité du revenu (loi 37).
- Avis portant le titre : Solidaires contre la pauvreté : une stratégie nationale.
- Avis sur la proposition de modification au Règlement de la sécurité du revenu et éventuellement au Règlement d'application de la Loi sur l'assurance-maladie.
- Avis sur des Propositions d'amendements à la Loi sur la Sécurité du revenu et à la Loi sur la Régie de l'assurance-maladie.

**Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM)**

- Collaboration avec le SPCUM pour le forum des jeunes dans le cadre de l'Année internationale de la tolérance.

**Transports**

- Avis portant sur les modifications au Code de la sécurité routière et à la Loi sur les transports.
- Avis sur l'acquisition des emprises ferroviaires abandonnées pour reconversion à des fins publiques.

**Ville de Montréal**

- Collaboration au projet de compagnonnage de la ville de Montréal.

**4. Plan d'action du Secrétariat à la jeunesse pour 1996-1997.**

**PLAN D'ACTION DU SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE  
POUR 1996-1997**

---

**Les orientations**

Pour l'année 1996-1997, le Secrétariat à la jeunesse entend, en priorité, démarrer, compléter ou continuer les dossiers suivants:

- Élaborer et faire adopter par le Gouvernement une véritable politique jeunesse.
- Soutenir les groupes de jeunes dans la préparation de leurs interventions aux États généraux de l'Éducation.
- Appuyer la participation des groupes représentatifs de jeunes au Sommet socio-économique.
- Assurer le suivi du rapport Fortin et Bouchard sur la réforme de la Sécurité du revenu en ce qui concerne les jeunes et préparer des projets pilotes.
- Susciter la création d'un Comité interministériel sur le rajeunissement de la fonction publique.
- Participer aux recherches sur la situation des jeunes (suicide, pauvreté, décrochage, violence, itinérance, exode régional ...).
- Inscrire la présence et la participation des jeunes dans la régionalisation.
- Assurer la coordination de dossiers interministériels.
- Répondre aux demandes d'avis et de collaboration des divers ministères et organismes.
- Assurer la mise en oeuvre du Plan d'action-jeunesse 1996-1997.

**5. Tableau de bord du Secrétariat à la jeunesse pour 1996-1997.**

**TABLEAU DE BORD DU SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE  
POUR 1996-1997**

---

Voir le point 4 : Le plan d'action du Secrétariat à la jeunesse  
pour 1996-1997.

**6. Liste des programmes jeunesse mis en place par le gouvernement depuis 1990 et depuis le 31 mars 1995.**

**QUESTION 6**

**LISTE DES PROGRAMMES JEUNESSE MIS EN PLACE PAR LE GOUVERNEMENT DEPUIS  
1990 ET DEPUIS LE 26 SEPTEMBRE 1994**

**LISTE DES PROGRAMMES JEUNESSE MIS EN PLACE PAR LE GOUVERNEMENT DEPUIS  
1990 ET DEPUIS LE 26 SEPTEMBRE 1994**

---

**EMPLOI**

En novembre 1993, le gouvernement du Québec annonçait un plan triennal de relance pour le soutien de l'économie et de la création d'emplois (1993-1994 à 1995-1996).

Ce plan dispose de programmes dont certains s'adressent spécifiquement aux jeunes ou comportent un aspect particulier à leur intention, soit:

**Bonification du programme Jeunes promoteurs**

Créé en 1985, ce programme du ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie (MICST) a pour objet de soutenir le démarrage d'entreprises par des jeunes de 18 à 35 ans.

**Bonification du programme de soutien à l'emploi scientifique et technique**

Ce programme du MICST a pour objet de soutenir les PME des domaines de la recherche et du développement industriel, du contrôle de la qualité, de l'ingénierie de production et du transfert de technologie en subventionnant une partie des salaires d'un nouvel employé.

**Bonification du Fonds d'aide à l'entreprise (FAE)**

Ce programme comporte un volet jeunesse qui est précisé au début de la page suivante.

**Mise sur pied d'un cours de formation sur l'entrepreneuriat**

Cette offre est à l'intention des étudiants de la formation professionnelle et technique des ordres d'enseignement secondaire et collégial, ce qui constitue un fort potentiel pour dépister la relève entrepreneuriale.

**Création du Fonds décentralisé de création d'emplois (FDCE)**

Ce Fonds vise à créer des emplois en soutenant la réalisation de projets locaux et régionaux générateurs d'emplois. La mise de fonds requise est de 20 % des dépenses admissibles par projet ou de 10 % pour les jeunes entrepreneurs âgés de 18 à 35 ans.

**Élargissement du programme de la Société d'investissement Jeunesse (SIJ)**

Créé en 1988, la SIJ offre, depuis l'hiver 1994, le nouveau volet «Innovateur» qui est axé sur le développement d'innovations technologiques.

La forme d'aide consiste à une garantie de prêt personnel d'un montant maximum de 10 000 \$ afin de permettre aux jeunes gens d'affaires de poursuivre leurs démarches préalables à la réalisation d'un projet d'entreprise.

## **Fonds d'aide aux entreprises (FAE) du Secrétariat au développement des régions (SDR)**

Depuis 1993, le FAE remplace le programme régional de création d'emplois permanents (PRÉCEP) qui avait lui-même remplacé le programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC) en 1990. Le FAE s'adresse aux entreprises en démarrage ou à celles en opération depuis moins de trois ans qui ont écoulé toutes les sources institutionnelles de financement de nature privée et publique. L'aide accordée pour le FAE est modulée en fonction de la force économique des régions.

Dans le cadre du FAE, les jeunes de 18 à 35 ans bénéficient de conditions plus avantageuses, à savoir:

1. La mise de fonds est limitée à 10 % des dépenses admissibles;
2. Le montant du prêt accordé peut varier entre 30 % et 50 % des dépenses admissibles;

### **Mesure d'investissement jeunesse pour la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine**

Créé en 1994, ce programme s'adresse spécifiquement aux jeunes entrepreneurs âgés de 18 à 35 ans de la région de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine.

Ce programme vise à favoriser la rétention des jeunes dans cette région en bonifiant l'aide financière, par des primes à l'établissement, aux jeunes entrepreneurs qui se qualifient dans le cadre du volet jeunesse du programme FAE.

De plus, ce programme offre la possibilité de substituer une partie de la garantie de prêt du FAE en une forme de «prêt participatif» (ex.: Capital-actions).

### **Création en 1991 du programme d'échange d'emplois d'été dans les municipalités du Québec et de l'Ontario**

Ce programme donne l'occasion à des étudiants des ordres d'enseignement secondaire et collégial de travailler au sein d'une administration municipale de l'Ontario, ce qui favorise l'apprentissage de la langue seconde et d'un autre milieu social et culturel.

### **Création en 1990 du Programme «Établissement en agriculture»**

Ce programme vise à inciter les candidats à l'établissement ainsi que les producteurs récemment établis à se donner une préparation ou un perfectionnement qui assure la réussite de leur exploitation.

Ce programme, «Établissement en agriculture», remplace les anciens programmes, «Promotion de la formation et Relève agricole».

### **Programme à l'intention de la jeune relève culturelle amateur**

En 1990, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) a mis sur pied un programme d'aide financière aux manifestations culturelles de la jeune relève amateur. Ce programme est doté d'un budget de 500 000 \$ afin de soutenir des projets de la jeune relève culturelle amateur.

**PROGRAMMES MIS EN PLACE PAR LE GOUVERNEMENT DEPUIS LE 26 SEPTEMBRE  
1994**

**1994-1995**

**300 M\$ de garanties de prêts pour le Programme de démarrage d'entreprises  
au Québec (phase I)**

Ce programme a été créé en décembre 1994 et il est toujours en vigueur en avril 1996. Celui-ci offre des garanties de prêt pouvant atteindre 50 000 \$ aux entrepreneurs pour le démarrage d'une entreprise. Ce programme comporte un congé d'intérêts aux entrepreneurs pour la première année.

Ce programme offre une aide additionnelle aux étudiants entrepreneurs qui doivent rembourser une dette d'études. Celle-ci équivaut à 5 % de la masse salariale de leur entreprise et ce, pendant un maximum de trois ans.

Ce programme est décentralisé puisque les entrepreneurs négocient leur prêt directement avec les institutions financières participantes.

**Création d'un volet administratif au programme étudiants-stagiaires en  
science et technologie**

Ainsi, 500 000 \$ seront consacrés à ce nouveau volet administratif afin de permettre à des étudiants d'obtenir un emploi d'été dans le secteur privé qui soit pertinent à leur champ d'études.

**1995-1996**

**100 M\$ additionnels de garanties de prêts pour le Programme de démarrage  
d'entreprises au Québec (phase II)**

Ce programme est toujours en vigueur en avril 1996. Au 31 mars 1996, il y avait 1 218 entreprises comportant au moins un entrepreneur ayant bénéficié du volet étudiant. De plus, selon un sondage maison mené par la Société de développement industriel (SDI), cette dernière estime que ce programme aurait rejoint une clientèle composée de 42 % d'entrepreneurs âgés de 18 à 35 ans.

Relativement à ce programme, le secteur des commerces de détail n'est plus admissible au programme et il n'y a plus d'offre de congés d'intérêt pendant la première année du prêt.

**Bonification de 700 000 \$ du programme de Services d'aide aux jeunes  
entrepreneurs (SAJE) du MICST**

En 1995-1996, le programme des SAJE, qui permet à 99 organismes de coordonner des services de soutien à la création et au suivi d'entreprises appartenant à des jeunes âgés de 18 à 35 ans, a été bonifié afin de répondre à de nouveaux besoins d'organismes existants et subventionnant 4 nouveaux services, passant de 95 à 99.

### **Bonification de plus de 1 M\$ des subventions aux organismes jeunesse du domaine social**

En 1995-1996, les organismes sociaux (soit : maisons de jeunes, organismes orienteurs coordonnant les travaux communautaires des jeunes ayant commis de petits délits, maisons d'hébergement/dépannage et autres ressources jeunesse) ont obtenu globalement 25 696 M\$ par rapport à 24 646 M\$ en 1994-1995. De plus, le nombre d'organismes subventionnés est passé de 325 à 337.

### **Création du programme Impact jeunesse du ministère de la Sécurité du revenu (MSR)**

Ce programme vise à permettre à des jeunes de 30 ans et moins, étant prestataires de la sécurité du revenu, et qui sont confrontés à des difficultés particulières d'insertion professionnelle, d'intégrer le marché du travail. Les montants prévus à ce programme proviennent du programme d'aide à l'intégration en emploi (PAIE).

### **Plan d'action jeunesse coordonné par le Secrétariat à la jeunesse (SAJ)**

Afin de contribuer à la lutte à l'exclusion des jeunes et de favoriser l'acquisition d'expérience de travail ou le développement d'habilités requises à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, le gouvernement du Québec a mis sur pied un plan d'action jeunesse qui relève du Secrétariat à la jeunesse et de ses partenaires ministériels et communautaires spécifiques à chaque projet. Ce plan d'action comporte six mesures dont trois qui se poursuivront au-delà de l'année financière 1995-1996. Voici ces mesures :

- **La Route verte** constitue un projet sur un horizon de dix ans visant à doter le Québec d'un itinéraire cyclable pan québécois d'environ 2 400 km. Le principal but de ce projet consiste à permettre à des **jeunes sans emploi ou étudiants** de constituer un minimum de 75 % des travailleurs de toutes les phases de réalisation des divers tronçons de la Route verte.

Un Comité interministériel du gouvernement du Québec assure la supervision d'ensemble de ce projet qui s'appuie sur un partenariat avec Vélo Québec, c'est-à-dire le maître d'oeuvre assurant la coordination technique de ce projet, et les partenaires régionaux (MRC, municipalités et organismes privés du milieu).

Ce projet aura des impacts très importants sur divers plans, soit : effets bénéfiques sur le bien-être physique et moral, accroissement de la participation familiale du cyclotourisme par une pratique plus sécuritaire, retombées touristiques, etc.

En 1996-1997, on procédera à la réalisation des premières expériences-pilotes de réalisation des tronçons dans les régions de l'Estrie et de la Montérégie.

- **Québec sans frontières (QSF)** aura permis à la fin de l'été 1996 à 200 jeunes âgés de 18 à 30 ans sans emploi qui disposent au moins d'un diplôme d'études secondaire ou aux étudiants de niveau collégial ou universitaire de ce groupe d'âge de participer à des stages de coopération internationale dans des pays en voie de développement d'Amérique Latine et de l'Afrique francophone dans maints secteurs comme la santé, l'agriculture, le travail de rue, etc.

Ces stages sont coordonnés par des organismes de coopération internationale (OCI) membres de l'Association Québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) et qui possèdent une expertise reconnue dans le domaine.

En 1996-1997, QSF sera de nouveau offert à près de 250 jeunes désirant participer à un projet de stage stimulant et riche en retombées pour eux et les communautés d'accueil.

- **L'implantation de dix Centres régionaux de récupération et recyclage** de vieux vêtements répond à la double nécessité de créer des emplois, et ce notamment pour les jeunes prestataires de la sécurité du revenu et d'assurer un meilleur contrôle des matières recyclables.

Ce projet se réalise de concert avec Les Ateliers les recycleurs inc. de Montréal.

Ce projet poursuit aussi d'autres buts, soit : développer l'entrepreneuriat et favoriser le développement de l'action communautaire régionale.

En 1996-1997, ce projet se poursuit avec l'implantation progressive des Centres régionaux de récupération et recyclage.

- **Le premier Sommet de la jeune entreprise** s'est tenu à Montréal les 25 et 26 novembre 1995 avec la participation de 400 jeunes entrepreneurs.

Le Regroupement des services d'aide aux jeunes entrepreneurs (ASAJEQ), qui compte 99 unités de service, a été mandaté pour organiser ce Sommet.

Les jeunes entrepreneurs constituent un des éléments incontournables pour le développement socio-économique régional puisqu'ils créent des emplois et qu'ils sont appelés à prendre la relève au niveau de l'entrepreneurship. La majorité des jeunes entrepreneurs possèdent une micro-entreprise (composée de cinq employés et moins) et comme les indicateurs socio-économiques confirment que ce sont les PME qui créent les nouveaux emplois au Québec depuis plus de 15 ans, la grande importance de la jeunesse entrepreneuriale apparaît évidente.

- **Le tremplin de la relève cinématographique du Québec** a permis à des jeunes créateurs du milieu cinématographique de vivre la transition entre le milieu scolaire et l'industrie cinématographique.

C'est l'Académie de la relève cinématographique du Québec (l'ARCQ) qui avait la maîtrise d'oeuvre de ce projet.

Ainsi, des jeunes ont eu l'occasion de participer à un festival de films et de vidéos et les promoteurs des meilleures productions ont été choisis afin de participer à la création commune d'un court métrage.

- **L'informatisation du réseau et le rattachement à Internet** vise à renforcer les échanges, la réflexion, le partage d'information et de formation sur les pratiques d'intervention.

La réalisation de ce projet incombait au R00Q.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec subventionne déjà au fonctionnement régulier les 42 organismes orienteurs du R00Q. Ces derniers ont pour mandat de coordonner les travaux communautaires compensatoires ordonnés par la Cour dans le cas de petits délits commis par des jeunes de moins de 18 ans et ce, comme alternatives à des sanctions plus lourdes. Ces organismes jouent donc un rôle de premier plan dans la réinsertion sociale de ces jeunes.

**7. Évolution des crédits alloués aux programmes jeunesse par les ministères et organismes depuis 1986.**

**a) subventions du Gouvernement du Québec à des organismes communautaires jeunesse (OCJ) pour les années financières 1985-1986 et de 1988-1989 à 1996-1997.**

**CRÉDITS ALLOUÉS AUX PROGRAMMES JEUNESSE EN MILLIONS DE \$ PAR LES MINISTÈRES  
ET ORGANISMES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DE 1985-1986 À 1996-1997**

1.

	1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997
<b>Culture et communications (MCC)</b>												
<u>Soutien à la relève</u> (comprenant les crédits à la CALQ ET LA SODEC)			Créé en 1988	5 000	5 000	5 510	5 000	5 013	4 565	4 337	2 075	1 250
<b>Agriculture, Pêcheries et Alimentation (MAPAQ)</b>												
<u>Établissement en agriculture</u>					Créé en 1990	0,8	1 200	1 160	1 350	0,9	0,8	N/D
<b>Société de financement agricole (SFA)</b>												
<u>Aide à l'établissement de jeunes agriculteurs</u>	4 950	12 000	16 365	30 000	31 100	30 120	22 460	22 460	21 004	17 600	17 100	15 100

**CRÉDITS ALLOUÉS AUX PROGRAMMES JEUNESSE EN MILLIONS DE \$ PAR LES MINISTÈRES  
ET ORGANISMES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DE 1985-1986 À 1996-1997**

2.

	1985- 1986	1986- 1987	1987- 1988	1988- 1989	1989- 1990	1990- 1991	1991- 1992	1992- 1993	1993- 1994	1994- 1995	1995- 1996	1996- 1997
<b>Éducation (MEQ)</b>												
<u>Aide à la pension</u> <sup>(1) (2)</sup>	10 500	8 885	9 274	10 514	11 682	11 682	9 682	12 363	12 549	1 713	1 551 000	Programme aboli
<u>Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR) bourses</u> <sup>(3)</sup>	10 619	10 269	10 891	11 917	14 780	14 700	15 430	17 666	17 258	17 490	17 688	N/D
<u>FCAR - Établissement de nouveaux chercheurs</u> <sup>(3)</sup>	5 001	2 000	2 000	1 000	4 485	8 280	3 839	3 839	4 021	4 481	4 976	N/D
<u>Prêt garanti pour l'achat de micro- ordinateur</u>	5 001	2 001	2 000	1 000	4 485	8 280	15 550	10 064	22 000	27 300	31 100	N/D
<u>Régime des prêts et bourses</u>												
Prêts <sup>(4)</sup>	205 445	237 442	217 943	242 800	247 900	270 700	348 000	421 600	460 600	525 100	520 400	N/D
Bourses	208 500	211 300	196 100	177 093	165 168	185 702	233 877	255 826	260 700	275 800	261 300	253 000
Autres bourses <sup>(5)</sup>	7 790	9 680	9 930	9 230	9 730	5 528	11 946	12 721	12 508	12 715	11 395	8 379

**CRÉDITS ALLOUÉS AUX PROGRAMMES JEUNESSE EN MILLIONS DE \$ PAR LES MINISTÈRES  
ET ORGANISMES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DE 1985-1986 À 1996-1997**

3.

	1985- 1986	1986- 1987	1987- 1988	1988- 1989	1989- 1990	1990- 1991	1991- 1992	1992- 1993	1993- 1994	1994- 1995	1995- 1996	1996- 1997
<b>Industrie, Commerce, Science et Technologie</b>												
<u>Jeunes promoteurs</u>	2 400	7 188	7 508	7 200	7 408	6 182	5 790	5 177	4 677	7 945	5 000	5 000
<u>Placement étudiant du Québec (PEQ)<sup>(6)</sup></u>	4 500	1 300	5 710	5 054	6 401	6 298	5 312	5 145	4 761	5 535	4 500	3 500
<u>Programme de soutien à l'emploi stratégique</u>	7 000	7 196	5 334	7 161	7 176	7 176	6 550	1 600	0,6	37 250	6 086	N/D
<u>Volet : Emploi scientifique et technique</u>												
<b>Affaires municipales (MAM)</b>												
<u>Jeune relève culturelle amateur</u>				Créé en 1990	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
<b>Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre (SQDM)</b>												
<u>Jeunes volontaires<sup>(7)</sup></u>	14 728	7 806	8 811	9 000	8 000	4 000	4 334	2 960	2 960	2 596	2 061	N/D

**CRÉDITS ALLOUÉS AUX PROGRAMMES JEUNESSE EN MILLIONS DE \$ PAR LES MINISTÈRES  
ET ORGANISMES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DE 1985-1986 À 1996-1997**

4.

	1985- 1986	1986- 1987	1987- 1988	1988- 1989	1989- 1990	1990- 1991	1991- 1992	1992- 1993	1993- 1994	1994- 1995	1995- 1996	1996- 1997
<b>Secrétariat au développement des régions (SDR)</b>												
<u>Volet jeunesse du Fonds d'aide à l'entreprise (FAE)<sup>(8)</sup></u>									Créé en 1993	22 550	4 621	N/D
<b>Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ)<sup>(9)</sup></b>												
<u>Stages en France</u>	1 910	1 719	1 510	1 710	1 860	1 946	2 164	2 035	1 948	1 000	2 000	2 000
<b>Agence Québec Wallonie/Bruxelles pour la jeunesse (AQWBJ)<sup>(10)</sup></b>												
<u>Stages en Belgique</u>	0,3	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,498

## NOTES EXPLICATIVES

5.

- (1) Le budget du programme d'aide à la pension est calculé sur la base de l'exercice financier des commissions scolaires, soit du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin. En 1994-1995, cette mesure est remplacée par le Programme de Prêts et bourses mais il restait des engagements à honorer.
- (2) Malgré les apparences, les ressources financières consacrées à ce programme n'ont pas subi de diminution entre l'exercice 1989-1990 et l'exercice 1990-1991. En effet, le budget affecté à l'Aide à la pension repose sur une estimation approximative des besoins qui est faite au début de chaque exercice financier. Or, dans les faits, ce montant a toujours été largement supérieur aux sommes effectivement dépensées, lesquelles n'ont cessé de croître depuis 1988-1989. Ainsi, le montant total de l'aide accordée a été de 6,780 M\$ en 1988-1989, de 7,093 M\$ en 1989-1990 et de 9,084 M\$ en 1990-1991.
- (3) Ces données sont estimées sur la base de l'exercice financier du FCAR, soit du 1<sup>er</sup> juin au 31 mai.
- (4) Il s'agit de données provisoires sur les garanties de prêts puisque les données sont calculées sur la base de l'année scolaire, soit du 1<sup>er</sup> mai au 30 avril.
- (5) Autres bourses du MEQ : Langue seconde; Langue seconde (cours d'été); Étudiants gravement handicapés; Moniteurs de langue seconde; Bourses aux étudiants élus; Bourses à la francophonie.
- (6) À compter de 1990-1991, les crédits inscrits pour le PEQ excluent les crédits affectés au volet «étudiants-stagiaires en sciences et en technologie» qui sont déjà compris dans les crédits du Programme de soutien à l'emploi stratégique.
- (7) Depuis le 1<sup>er</sup> avril 1992, les frais de fonctionnement de ce programme sont puisés dans le budget global du MLCP, ce qui explique cette baisse par rapport à 1991-1992.
- (8) Le FAE remplace en 1993-1994 le PRÉCEP. Il comporte tout comme le PRÉCEP, des conditions avantageuses pour les jeunes entrepreneurs. Ce programme fait partie de la nouvelle politique de développement régional du gouvernement adoptée en décembre 1991. Il est géré par les organismes de concertation et de développement reconnus dans les seize (16) régions administratives du Québec.
- (9) Subvention versée par le ministère des Relations internationales (MRI).
- (10) Subvention versée par le ministère des Relations internationales (MRI).

9. **Liste des engagements pris par le gouvernement concernant les dossiers jeunesse depuis le 31 mars 1995.**

**SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC À DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES JEUNESSE  
(OCJ) POUR LES ANNÉES FINANCIÈRES 1985-1986 ET DE 1988-1989 À 1996-1997**

1.

Ministère/Programme	Secteur	Type d'organisme / Clientèle	SUBVENTIONS EN MILLIONS \$ / NOMBRE D'ORGANISMES COMMUNAUTAIRES JEUNESSE (OCJ)									
			1985-1986	1988-1989	1989-1990	1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997
Sécurité du revenu (MSR)  Volet jeunesse services externes de main-d'oeuvre (SEMO)	Travail	SEMO-Jeunesse	2 433	2 230	2 230	2 255	2 305	2 457	1 869	2 155	1 898	N/D <sup>(1)</sup>
		15 à 35 ans	12	11	11	11	11	13	11	13	12	
<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>2 433</b>	<b>2 230</b>	<b>2 230</b>	<b>2 255</b>	<b>2 305</b>	<b>2 457</b>	<b>1 869</b>	<b>2 155</b>	<b>1 898</b>	
			12	11	11	11	11	13	11	13	12	

N.B. : Les données des années 1986-1987 et 1987-1988 n'ont jamais été recensées et ce, pour l'ensemble des secteurs.

<sup>(1)</sup> : La subvention est allouée par contrat pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.

**SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC À DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES JEUNESSE  
(OCJ) POUR LES ANNÉES FINANCIÈRES 1985-1986 ET DE 1988-1989 À 1996-1997**

2.

Ministère/Programme	Secteur	Type d'organisme / Clientèle	SUBVENTIONS EN MILLIONS \$ / NOMBRE D'ORGANISMES COMMUNAUTAIRES JEUNESSE (OCJ)									
			1985-1986	1988-1989	1989-1990	1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997
Industrie, Commerce, Science et Technologie (MICST)	Entrepreneuriat	SAJE	3 342	6 244	6 295	5 712	5 708	5 620	5 339	5 058	5 685	5 758
		18 à 35 ans	83	95	96	95	95	94	93	95	99	
Volet « Services d'aide aux jeunes entrepreneurs » (SAJE) du Programme d'aide économique régional (PAER)												
<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>3 342</b>	<b>6 244</b>	<b>6 295</b>	<b>5 712</b>	<b>5 708</b>	<b>5 620</b>	<b>5 339</b>	<b>5 058</b>	<b>5 685</b>	<b>5 758</b>
			<b>83</b>	<b>95</b>	<b>96</b>	<b>95</b>	<b>95</b>	<b>94</b>	<b>93</b>	<b>95</b>	<b>99</b>	

**SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC À DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES JEUNESSE  
(OCJ) POUR LES ANNÉES FINANCIÈRES 1985-1986 ET DE 1988-1989 À 1996-1997**

Ministère/Programme	Secteur	Type d'organisme / Clientèle	SUBVENTIONS EN MILLIONS \$ / NOMBRE D'ORGANISMES COMMUNAUTAIRES JEUNESSE (OCJ)									
			1985-1986	1988-1989	1989-1990	1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997
Santé et Services sociaux (MSSS)	Social	Maison de jeunes 12 à 17 ans	5 145 111	6 504 150	7 046 152	7 853 167	8 466 173	9 003 179	9 333 183	9 338 184	9 518	N/D <sup>(1)</sup>
		Organismes orienteurs 12 à 17 ans	1 630 30	3 061 39	3 173 39	4 107 39	4 827 42	5 536 41	6 222 43	6 575 43	7 158 42	N/D
		Hébergement/dépannage temporaire 15 à 30 ans	0,7 16	1 370 24	2 655 32	3 573 32	4 269 34	4 705 31	5 676 32	6 394 34	6 632 33	N/D
		Autres ressources jeunesse	0,9 33	0,9 22	1 251 35	1 601 38	1 713 52	2 078 59	2 257 58	2 399 64	2 388 84	N/D
SOUS-TOTAL			8 334	11 804	14 665	17 261	19 274	21 321	23 487	24 646	25 696	N/D
			190	235	258	276	301	310	316	325	337	

(1): Le montant des enveloppes régionales n'a pas encore été communiqué aux Régies régionales par le MSSS. En principe, les montants accordés pour 1995-1996 sont reconduits pour 1996-1997 avec ajustements nécessaires et marge de manoeuvre de chaque Régie et ce, en fonction des priorités régionales (ex.: per diem pour hébergement/dépannage; nombre de jeunes pour organismes orienteurs).

**SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC À DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES JEUNESSE  
(OCJ) POUR LES ANNÉES FINANCIÈRES 1985-1986 ET DE 1992-1993 À 1996-1997**

4.

Ministère/Programme	Secteur	Type d'organisme / Clientèle	SUBVENTIONS EN MILLIONS \$ / NOMBRE D'ORGANISMES COMMUNAUTAIRES JEUNESSE (OCJ)									
			1985-1986	1988-1989	1989-1990	1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997
Affaires municipales (en 1993-94 sous la responsabilité du ministère Loisir, Chasse et Pêche)  (Voir les listes annexées)	Reconnaissance et financement des organismes	Loisir socio-éducatif	0,3 3					0,4 13	0,4 13	0,4 13	0,4	N/D
		Loisir culturel	0,2 2					0,8 44	0,8 45	0,8 49	0,8	N/D
		Loisir scientifique	0,4 4					0,7 13	0,7 13	0,6 13	0,6	N/D
		Loisir touristique	0,2 2					0,1 1	0,1 1	0,1 1	0,1	N/D
		Loisir Plein air	N/D					N/D	0,3 4	0,3 4	0,3	N/D
	Aide financière aux Auberges de jeunesse	Loisir touristique	0,4 19					0,2 9	0,2 11	0,1 1	0,1	N/D
	Assistance financière aux Chantiers Jeunesse	Jeunesse	0,6 1					0,7 1	0,7 1	0,7 1	0,7	N/D
Soutien aux organismes nationaux uni-sports et multi-sports	Loisir sportif Fédérations sportives	4 338					7 058	6 771	6 396	6 396	N/D	
		47					68	68	67			
SOUS-TOTAL			6 405					9 905	9 911	9 608	9 608	N/D
			78					149	156	149		

N.B. : Le ministère des Affaires municipales (MAM) a modifié les données inscrites dans l'étude de crédits des années antérieures à 1992-1993. Or, les années financières transmises sont seulement 1985-1986 et 1992-1993 à 1995-1996.

**8. État de la situation des dossiers jeunesse, plus particulièrement dans les secteurs suivants :**

- a) éducation;**
- b) travail, employabilité et entrepreneurship;**
- c) développement régional;**
- d) santé et services sociaux.**

**ÉTAT DE LA SITUATION DES DOSSIERS JEUNESSE,  
PLUS PARTICULIÈREMENT DANS LES SECTEURS SUIVANTS :**

- A) ÉDUCATION;
  - B) TRAVAIL, EMPLOYABILITÉ ET ENTREPRENEURSHIP;
  - C) DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL;
  - D) SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX.
-

## ÉDUCATION

L'année 1995-1996 a vu le début des travaux des États généraux sur l'éducation dont le but est de faire émerger de larges consensus sociaux en vue de l'action. La première étape, les audiences publiques, s'est déroulée entre mai et octobre 1995, dont 14 jours ont été réservés exclusivement aux jeunes entre le 19 septembre et le 13 octobre. Suite à ces audiences publiques, le document «Exposé de la situation» a été rédigé et servira de base à la discussion aux assises régionales tenues entre mars et juin 1996. La dernière étape des États généraux, les assises nationales, se déroulera en septembre 1996.

### PERSÉVÉRANCE AUX ÉTUDES :

#### À L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

En 1993-1994, l'obtention d'un premier diplôme d'études secondaires au secteur des jeunes et des adultes atteint 81,4 %. Chez les jeunes et chez les adultes de moins de 20 ans, la proportion augmente de 3 points en 1993-1994 et approche de 69 %.

#### À L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

En 1994, la proportion de jeunes Québécois obtenant un premier diplôme du collégial est en baisse de 2,6 points par rapport à l'année précédente et s'établit à 31,8 %, tandis que la proportion correspondante de Québécoises se maintient autour de 50 %.

Parmi 100 personnes inscrites à la formation préuniversitaire et quittant les études à la fin de 1992-1993, il y en a 69 qui obtiennent un DEC, en moyenne après 4,6 trimestres d'études à temps plein.

Parmi 100 personnes inscrites à la formation technique et quittant les études à la fin de 1992-1993, il y en a 57 qui obtiennent un DEC, en moyenne après 7,2 trimestres d'études à temps plein.

#### À L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

En 1994, ce sont 32,9 % des femmes et 22,1 % des hommes qui peuvent espérer obtenir un baccalauréat :

- 59 % des femmes et 55 % des hommes peuvent espérer obtenir une maîtrise;
- 0,5 % des femmes et 1,0 % des hommes peuvent espérer obtenir un doctorat.

Comme à l'enseignement secondaire et au collégial, les abandons à l'université demeurent trop élevés : environ 40 % des inscrits au baccalauréat, 35 % à la maîtrise et 45 % au doctorat abandonnent avant l'obtention de leur diplôme.

#### ABOLITION DE LA «TAXE À L'ÉCHEC AU COLLÉGIAL»

En tout début du mandat et donnant suite à un engagement public, le nouveau gouvernement décidait d'abolir cette «taxe à l'échec au collégial».

De plus, un groupe de travail sur le régime d'aide financière aux étudiants (groupe MacDonald), remettait, en septembre 1995, son rapport présentant des mesures qui favorisent la réussite et incitent les étudiants à poursuivre leurs études à temps plein et à obtenir leur diplôme dans un délai normal». Ces mesures doivent être discutées dans le cadre des États généraux sur l'éducation.

### LES DROITS DE SCOLARITÉ A L'UNIVERSITÉ

Le 21 décembre 1994, le Conseil des ministres acceptait «que les droits de scolarité dans les universités ne soient pas indexés pour l'année 1995-1996, étant entendu que, pour les années ultérieures, la décision sera prise après la tenue des États généraux sur l'éducation».

En conséquence, le Conseil des ministres décidait, en mars 1996, que les droits de scolarité ne seraient pas indexés pour l'année universitaire 1996-1997.

### L'ÉVOLUTION DES INSCRIPTIONS À L'UNIVERSITÉ

En ce qui a trait à l'accessibilité à l'université, on notera que le nombre total d'étudiants universitaires a, pour la deuxième année consécutive, connu une diminution; après une baisse de 3 % entre septembre 1993 et septembre 1994, la baisse entre septembre 1994 et septembre 1995 atteindrait environ 3,2 %. Le niveau des droits de scolarité selon la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) pourrait être l'une des causes de ces baisses des inscriptions.

### LES PRÊTS AU COLLÉGIAL ET À L'UNIVERSITÉ/L'ENDETTEMENT DES ÉTUDIANTS

En 1994-1995, le nombre de bénéficiaires de prêts s'est élevé à 162 261, une augmentation de 6 665 par rapport à l'année précédente. Le prêt moyen pour sa part augmentait de 280 \$ pour s'établir à 3 291 \$. Par ailleurs, le nombre d'emprunteurs qui devaient prendre en charge leur prêt en 1994-1995 était de 49 500 et le montant moyen à rembourser se chiffrait à 8 290 \$, une hausse de 49,1 % par rapport au montant de 1989-1990.

Par ailleurs, mentionnons qu'en juillet 1995, le Conseil des ministres approuvait le résultat de négociations avec les banques afin que les taux d'intérêt applicables aux prêts aux étudiants soient révisés à la baisse.

### LES PRÊTS ET BOURSES À LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU SECONDAIRE

Les statistiques pour la première année d'implantation, soit 1994-1995, sont les suivantes :

Réseau	BÉNÉFICIAIRES D'UN PRÊT			BOURSIERS			
	Nombre	Montant (M\$)	Prêt moyen (\$)	Nombre	Montant (\$)	Bourse moyenne (\$)	Aide moyenne d'un boursier (\$)
Secondaire professionnel	9 107	23,0	2 549	4 109	10,8	2 628	5 352

QUESTION 8-B

TRAVAIL

La reprise observée en 1994 s'est poursuivie en 1995, mais seulement pour les plus âgés. En effet, alors que l'emploi croissait de 1,5 % (48 000 postes) pour l'ensemble du Québec entre 1994 et 1995, il diminuait de 0,6 % (3 000 postes) chez les 15-24 ans. Ainsi, alors que le Québec connaissait une augmentation de l'emploi pour trois années consécutives, l'emploi chez les 15-24 ans avait augmenté une fois seulement, soit en 1994.

EMPLOI (EN MILLIERS)												
	1994			1995			Variations					
	plein temps	temps partiel	total	plein temps	temps partiel	total	plein temps		temps partiel		total	
							N	%	N	%	N	%
15-24 ans	259	204	463	258	202	460	-1	-0,4	-2	-1,0	-3	-0,6
15 ans et plus	2 622	535	3 156	2 656	548	3 204	34	1,3	13	2,4	48	1,5

## EMPLOYABILITÉ

### SÉCURITÉ DU REVENU

Actuellement, un peu plus de 75 000 jeunes adultes âgés de moins de 25 ans sont bénéficiaires de la sécurité du revenu.

Le groupe de travail Fortin-Bouchard a déposé deux rapports sur la réforme de la sécurité du revenu. La question de la parité pour les moins de 25 ans est l'une des principales divergences entre les deux groupes. Les jeunes ont obtenu la parité avec leurs aînés en 1989.

Pour aider les jeunes prestataires de l'aide sociale à acquérir de l'expérience et à développer leur employabilité, le Ministère de la Sécurité du revenu a mis sur pied le programme «Impact Jeunesse». Environ 624 jeunes ont participé à ce programme.

### PROGRAMMES DE MAIN-D'OEUVRE ET D'EMPLOI

Un comité interministériel a été créé afin d'harmoniser les nombreux programmes de main-d'oeuvre et d'emploi. L'objectif est de diminuer le nombre de programmes et de mettre fin aux dédoublements afin que les sommes investies soient le plus rentable possible. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du projet de politique active du marché du travail.

Par ailleurs, afin de s'assurer que ses programmes destinés aux jeunes répondent le mieux possible à leurs besoins et à leurs attentes, la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre a présenté un projet visant à mettre sur pied un comité averseur jeunesse. Ces comités formés de représentants choisis par les groupes de jeunes pourront émettre des avis à la SQDM. La Société a prévu offrir un soutien technique pour assurer le fonctionnement de ces comités.

Au cours de la dernière année, 11 Carrefours jeunesse-emploi ont été créés. Les Carrefours jeunesse-emploi sont des centres de services intégrés qui s'adressent à tous les jeunes âgés entre 16 et 35 ans sans égard à leur statut. Tous les carrefours offrent des services qui visent à améliorer la situation des jeunes. Ils accueillent les jeunes, les guident dans leurs démarches et les accompagnent dans leur cheminement vers l'emploi. Les Carrefours sont financés à partir des profits des casinos.

La Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre a élargi le programme d'apprentissage à une dizaine de secteurs (pâtissier, préposé à la réparation et à l'entretien des véhicules récréatifs de camping, mineur, abatteur, machiniste, outilleur, matricieur, mouliste, pressier sur presse rotative) et les métiers de l'automobile.

## ENTREPRENEURSHIP

### PROGRAMME SERVICES D'AIDE AUX JEUNES ENTREPRENEURS (SAJE) DU MICST

#### EXERCICE FINANCIER 1995-1996

En 1995-1996, des crédits de 5 757 916 \$ étaient disponibles aux 99 services d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE) oeuvrant sur l'ensemble du territoire québécois et ce, par rapport à 5 058 200 \$ pour 95 organismes en 1994-1995.

**Cette bonification importante des crédits de près de 700 000 \$ a permis de répondre à des besoins additionnels de certains organismes et de créer cinq nouveaux points de service.**

Pour 1996-1997, des crédits de 5 757 916 \$ sont prévus dans le cadre de ce programme.

Soulignons que les SAJE offrent de nombreux services-conseils pour le démarrage et le suivi d'entreprises à l'intention des jeunes entrepreneurs âgés de 18 à 35 ans, soit:

- . **accueil et information** (par téléphone, rencontres individuelles, documentation et orientation vers d'autres sources, au besoin);
- . **aide au démarrage d'entreprises** (support technique et plan d'affaires);
- . **suivi des entreprises démarrées;**
- . **collaboration avec d'autres partenaires économiques** à l'échelle locale, régionale ou nationale;
- . **formation** (diffusion et animation de quatre ateliers sur le démarrage d'entreprises tels que préparés par le MICST (soit: Être ou ne pas être entrepreneur; Mon projet d'entreprise; Négocier mon financement; Moi et le temps).

#### DESCRIPTION

Depuis octobre 1991, le «Programme de soutien aux initiatives jeunesse (PSIJ)» se nomme «Services d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE)».

L'objectif des SAJE consiste à favoriser la création et le suivi d'entreprises de jeunes entrepreneurs de 18 à 35 ans. C'est pourquoi, le ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie (MICST) accorde des subventions à des organismes sans but lucratif pour coordonner ces services-conseils.

#### EXERCICE FINANCIER 1993-1994

En 1993-1994, 5 339 241 \$ ont été consacrés aux 93 points de services répartis sur l'ensemble québécois (par rapport à 5 620 254 \$ pour 94 SAJE en 1992-1993), ce qui a permis à ces SAJE d'ouvrir 4 835 dossiers et de soutenir la création de 1 146 entreprises. Les SAJE adressent leurs services aux jeunes de 18 à 35 ans.

**EXERCICE FINANCIER 1992-1993**

En 1992-1993, le ministère a maintenu ses efforts pour assurer le maintien de ses services-conseil aux jeunes entrepreneurs de moins de 30 ans en dépensant 5 620 254 \$ pour 94 SAJE dans les régions administratives québécoises. C'est 120 conseillers et conseillères qui ont le rôle d'aider les jeunes entrepreneurs à accroître la probabilité de succès de leur entreprise.

**EXERCICE FINANCIER 1991-1992**

Pour 1991-1992, le ministère disposait d'un budget de 5 708 009 \$ afin d'offrir un soutien financier aux 94 SAJE. De ce nombre, 61 étaient intégrés à des corporations de développement économique et 26 étaient reconnus non intégrables.

**EXERCICE FINANCIER 1990-1991**

À compter du mois de juillet 1990, le ministère a intensifié les actions visant à favoriser l'intégration des SAJE aux corporations de développement économique (anciennement désignés sous le nom de «commissariats industriels»). Les subventions, qui totalisaient 6 295 000 M\$/96 OSIJ en 1989-1990, sont passées à 5 712 350 \$/95 SAJE en 1990-1991. L'intégration des SAJE aux corporations de développement économique a permis de rationaliser les dépenses de fonctionnement des organismes tout en maintenant les services dispensés aux jeunes entrepreneurs. Elle a également permis aux SAJE de bénéficier de l'expertise «entrepreneuriale» et de la connaissance de l'environnement économique des corporations de développement économique.

## ENTREPRENEURSHIP

## PROGRAMME FONDS D'AIDE AUX ENTREPRISES (FAE), VOLET JEUNESSE

Le gouvernement du Québec a adopté, en décembre 1991, une nouvelle politique en matière de développement régional. Le Secrétariat au développement des régions (SDR), une structure légère rattachée au ministère du Conseil exécutif, remplace l'Office de la planification et de développement du Québec (OPDQ).

Le Fonds d'aide aux entreprises (FAE) a été créé en 1993 dans le cadre de cette nouvelle politique de développement régional qui vise à associer davantage les régions à leur propre développement.

Le FAE remplace le PRÉCEP et constitue un programme décentralisé qui est coordonné par les Corporations FAE en région. Le FAE vise à favoriser l'émergence d'entreprises et la création d'emplois en région. Le FAE s'adresse aux PME en démarrage ou en opération depuis moins de trois ans en leur consentant des garanties de prêt pouvant atteindre 200 000 \$.

Le FAE dispose d'un volet jeunesse qui offre des conditions encore plus avantageuses aux jeunes entrepreneurs de 18 à 35 ans. Ainsi, la mise de fonds requise est ramenée à 10 % des dépenses admissibles plutôt qu'à 20 % et le taux d'aide maximum peut atteindre 50 %.

## RÉSULTATS 1995-1996

Garanties de prêts pour le Québec:	4 620 695 \$
Nombre de promoteurs âgés de 18 à 35 ans :	N/D
Nombre d'entreprises soutenues au volet jeunesse :	77
Nombre d'emplois projetés :	N/D

## RÉSULTATS 1994-1995

Garanties de prêts pour le Québec:	7 813 374 \$
Nombre de promoteurs âgés de 18 à 35 ans :	138
Nombre d'entreprises soutenues au volet jeunesse :	138
Nombre d'emplois projetés :	942

## RÉSULTATS 1993-1994

Garanties de prêts pour l'ensemble du Québec :	13 544 867 \$
--	---------------

N.B. : données jeunesse non disponibles.

## ENTREPRENEURSHIP

## PROGRAMME JEUNES PROMOTEURS DU MICST

En 1995-1996, les données provisoires transmises le 11 avril 1996 par le ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie (MICST) indiquaient que:

- 890 jeunes entrepreneurs ont obtenu 4 666 877 \$ en subventions au volet «démarrage» de 719 entreprises générant 1 815 emplois;
- 208 jeunes entrepreneurs ont reçu 99 078 \$ au volet «formation»;
- 23 jeunes entrepreneurs ont bénéficié de 79 594 \$ au volet «études de faisabilité».

En 1996-1997, des crédits de 5 000 000 \$ sont prévus pour le programme «Jeunes promoteurs».

RÉSULTATS DE JEUNES PROMOTEURS DE 1991-1992 À 1995-1996

	Crédits	Dépenses	Promoteurs	Emplois
1991-1992	5 790 000 \$	3 389 500 \$	473	1 114
1992-1993	5 677 400 \$	3 416 425 \$	583	1 443
1993-1994	4 677 400 \$	4 333 750 \$	752	1 371
1994-1995	7 944 800 \$	7 762 607 \$	1 273	2 621
1995-1996*	5 000 000 \$	4 845 549 \$	1 121	1 815

\* 1995-1996: données provisoires

## DESCRIPTION

Ce programme a été créé en 1985 et depuis 1987 il relève du ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie (MICST). Il a pour but de soutenir les initiatives des jeunes de 18-35 ans (depuis cette année, le programme vise les 18-35 ans - antérieurement il s'adressait aux 18-30 ans) qui veulent créer leur propre entreprise. Le programme Jeunes promoteurs comporte trois volets, soit:

- . le volet «étude de faisabilité» pouvant atteindre 75 % des dépenses admissibles jusqu'à concurrence de 5 000 \$;
- . le volet de «subvention de démarrage d'une première entreprise», l'aide peut atteindre 6 000 \$ par entrepreneur;
- . le volet «formation de l'entrepreneur», l'aide maximale accordée est de 1 000 \$.

**Clientèle visée :** Les 18-35 ans

**Objectif :** Soutenir les initiatives des jeunes de 18-35 ans dans la création d'entreprises.

En 1993-1994, 4 333 750 ont été accordés à 752 entrepreneurs créant 1 371 emplois, par rapport à des dépenses de 3 416 425 \$ en 1992-1993 pour 583 entrepreneurs.

En 1992-1993, 3 416 425 \$ ont été accordés à 583 entrepreneurs par rapport à des dépenses de 3 389 500 \$ en 1991-1992 pour 473 entrepreneurs.

JEUNES ET RÉGIONS

Les projets réalisés en 1995-1996 sont:

- Participation à un groupe de recherche multidisciplinaire sur les migrations interrégionales. Les travaux de ce groupe de recherche permettront d'avoir une meilleure connaissance de la problématique de l'exode.
- Mise à jour des fiches synthèses sur la situation des jeunes dans chacune des régions.
- Participation financière du Secrétariat à la jeunesse et du Secrétariat au développement des régions pour la réalisation d'un projet interuniversitaire et interdisciplinaire sur la question des migrations. Cette recherche se déroulera dans six régions du Québec. Les résultats permettront aux secrétariats d'identifier des pistes d'action.
- Participation du Secrétariat à la jeunesse pour la réalisation du bilan des cinq dernières années de *Place aux jeunes*, un organisme dont la mission est de contrer l'exode des jeunes et favoriser l'entrepreneuriat local.

## SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

**MAINTENANT ET POUR L'AVENIR... LA JEUNESSE  
GUIDE DE SOUTIEN À L'IMPLANTATION DU PLAN D'ACTION JEUNESSE  
DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX**

Le *Guide de soutien à l'implantation du Plan d'action jeunesse* a été publié et diffusé en juin 1995. Ce guide a été conçu par le ministère de la Santé et des Services sociaux à l'intention des Régies régionales de la santé et de services sociaux. Il se veut être un outil d'appui et de support au travail des Régies en ce qui a trait à l'actualisation des orientations ministérielles concernant les jeunes, lesquelles ont été rendues publiques en avril 1992 dans un document intitulé «*Maintenant et pour l'avenir... la jeunesse*» communément appelé depuis : *Plan d'action jeunesse*. Le guide vise d'abord à supporter et à instrumenter les Régies dans la poursuite de l'implantation du Plan d'action jeunesse sur leur territoire.

**PHÉNOMÈNE DE L'ITINÉRANCE CHEZ LES JEUNES**

Depuis la publication et la diffusion en 1993 par le ministère de la Santé et des Services sociaux du protocole interministériel intitulé «Le phénomène de l'itinérance au Québec», aucun événement significatif ne s'est produit dans ce dossier.

Compte tenu de la décentralisation, vers les Régies régionales de la santé et des services sociaux, de responsabilités qu'assumait auparavant le MSSS, l'intervention du ministère dans ce dossier s'est considérablement réduite. Le suivi des mesures initiées à la suite de la publication du protocole est donc vraisemblablement assuré par chacune des Régies.

Selon les informations obtenues par le MSSS, il y aurait sur cette question une table de concertation très active dans la région de Montréal où se trouve, on le sait, la majeure partie de la clientèle itinérante du Québec.

**COMITÉS DE TRAVAIL SUR LE SUICIDE**

Le comité mis sur pied par l'Association des centres jeunesse du Québec a déposé en novembre 1995 à la table des directeurs des centres jeunesse son rapport intitulé : *Le phénomène du suicide chez les jeunes. La prévention et l'intervention dans les centres jeunesse*. C'est à ce niveau que doit être prise la décision quant à l'implantation de ce programme d'intervention dans les centres jeunesse.

De plus, à l'occasion de la semaine de prévention du suicide de 1996, qui se tenait cette année du 12 au 17 février, le MSSS a mis sur pied un groupe de travail ayant pour mandat de proposer, d'ici un an, des orientations, stratégies et actions prioritaires en matière de prévention du suicide pour le réseau de la santé et des services sociaux et les autres partenaires concernés. Le SAJ n'a pas été invité à participer aux travaux du comité, mais devrait être invité à faire connaître ses préoccupations lors d'une étape ultérieure de consultation.

**PROJET DE LOI SUR LA PROTECTION DES JEUNES CONTRE L'USAGE DU TABAC**

Au printemps 1995, le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Jean Rochon, avait annoncé son intention de revoir la législation québécoise concernant le tabagisme. Il souhaitait revoir les dispositions législatives sur la protection des non-fumeurs et y ajouter d'autres aspects, comme celui de la vente du tabac aux jeunes.

Une consultation a eu lieu sur ce dossier de novembre 1995 à janvier 1996, comme l'avait annoncé le ministre Rochon. À la suite de cette consultation, des travaux préparatoires sont en cours en vue de l'élaboration d'un projet de loi portant sur des mesures antitabagiques, qui devrait être déposé en juin ou, au plus tard, en septembre 1996.

**COLLOQUE «LES JEUNES : NOTRE ATOUT» (SPCUM)**

Le 17 novembre 1995, le Service de police de la communauté urbaine de Montréal (SPCUM) organisait, en collaboration avec les CLSC et la CECM, un colloque à l'intention des jeunes sous le thème «*Les jeunes : notre atout*». Le Secrétariat à la jeunesse participait financièrement à l'événement, ainsi que différents autres partenaires (C.L.S.C., CECM, ville de Montréal, etc.).

Ce colloque visait à mettre de l'avant la capacité des jeunes à amorcer eux-mêmes les virages nécessaires à la solution de problèmes tels le décrochage, la violence, la drogue, etc. De plus, il donnait l'occasion à des entreprises d'offrir aux jeunes la possibilité d'effectuer un stage chez elles.

**LISTE DES ENGAGEMENTS PRIS PAR LE GOUVERNEMENT  
CONCERNANT LES DOSSIER JEUNESSE, DEPUIS LE 31 MARS 1995**

---

Voir le point 8.

L'état de la situation des dossiers jeunesse constitue une liste non exhaustive des engagements pris par le gouvernement dans ce domaine. Nous y ajoutons les projets liés au Plan d'action-jeunesse 1995-1996.

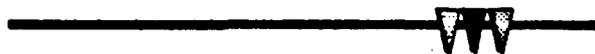


Gouvernement du Québec  
Ministère du Conseil exécutif  
Secrétariat à la jeunesse

Plan d'action JEUNESSE 1995-1996



*Pour des jeunes  
capables  
et  
responsables*



## 1. EXPOSÉ DE LA SITUATION

Le chômage et la pauvreté frappent plus que tout autre groupe, les jeunes de 30 ans et moins. Exclue du marché du travail, condamnés à la dépendance prolongée pour survivre, un nombre croissant de jeunes se marginalisent dans l'alcoolisme et la toxicomanie, dans l'itinérance, la délinquance et dans le suicide.

Pour soutenir ces jeunes dans la solution de leurs problèmes, les gouvernements ont mis en place, au fil des ans, un ensemble impressionnant de mesures d'employabilité. Malgré tout, il faut le constater, et les dernières recherches le confirment dont celle de l'I.Q.R.C. sur la pauvreté des jeunes, ce système d'un programme pour chaque problème n'a pas amélioré sensiblement la situation générale des jeunes.

Dans ce contexte, il est urgent d'agir sur deux plans: d'abord, atténuer les difficultés d'insertion sociale et professionnelle des jeunes par des programmes efficaces parfaitement harmonisés. Les ministères responsables de tels programmes ont déjà reçu mandats en ce sens; ensuite, en permettant aux jeunes de jouer un rôle de partenaire du développement du Québec en les associant à la réalisation de projets qui mettent en évidence certaines valeurs autour desquelles ils font rapidement et largement consensus, à savoir:

- travail-formation
- environnement
- ouverture sur le monde
- entrepreneurship
- culture-communication

C'est donc pour faire écho concrètement aux problèmes que vivent les jeunes mais aussi à leur capacité et à leur sens des responsabilités que dans le Discours du budget du 9 mai dernier, le ministre des Finances annonçait la mise en chantier prochaine d'un plan d'action-jeunesse.

## 2. LES MESURES DU PLAN D'ACTION-JEUNESSE

Ce plan d'action-jeunesse, qui doit faire écho aux attentes et aux aspirations des jeunes, comprend deux ensembles de mesures.

- 2.1 Un premier ensemble porte sur des actions que le gouvernement entreprendra qui touchent ses propres politiques. D'abord, une révision complète des programmes d'employabilité et de subventions qui touchent les jeunes. Ensuite, une réforme fondamentale de la politique actuelle de sécurité du revenu. Enfin, la mise en place d'une Table de concertation interministérielle sur le rajeunissement de la fonction publique. Cette Table aura pour mandat d'identifier et de mettre en opération des projets-pilotes qui puissent briser la situation actuelle d'exclusion à peu près totale des jeunes de l'administration publique.
- 2.2 Le second ensemble identifie six mesures comme autant de projets qui ont été identifiés par le milieu des jeunes et qui seront réalisés par eux à travers des organismes non gouvernementaux.

Ce sont:

### 2.2.1 La Route verte

- La Route verte consiste en un itinéraire cyclable permettant de traverser le Québec d'Est en Ouest et du Nord au Sud.
- Constituée de pistes, d'accotements pavés, de voies ferrées recyclées, de chaussées désignées et de bandes cyclables, la Route verte totalisera quelque 2400 kilomètres et passera dans près de 234 municipalités et 44 municipalités régionales de comtés. Ce projet constituant un réseau complet et intégré à la grandeur du Québec, s'inscrit très bien dans la nouvelle politique sur le vélo du ministère des Transports et de la Société de l'assurance-automobile du Québec.
- La réalisation de la Route verte s'étendra sur une décennie. Elle sera portée par la jeunesse du Québec avec l'aide de ressources techniques et spécialisées et d'une variété de partenaires.

- La Route verte s'aménagera dans deux contextes différents: en territoire municipal et en territoire relevant du gouvernement du Québec. Sur les territoires municipaux, la réalisation de la Route verte relèvera de chaque municipalité et de chaque région. Pour sa part, le gouvernement du Québec prendra la responsabilité de construire des tronçons de Route verte sur le territoire sous sa juridiction (parcs, réserves fauniques, routes) en utilisant des enveloppes budgétaires déjà existantes.
- La maîtrise d'oeuvre du projet est confiée à Vélo Québec qui, à cet effet, a déjà signé une entente-cadre avec le ministère des Transports et le Secrétariat à la jeunesse. Un coordonnateur a été désigné pour assurer la cohérence des actions entre le maître-d'oeuvre et le gouvernement.
- Un comité interministériel a été constitué de représentants des ministères des Transports, de l'Environnement et de la Faune, des Affaires municipales, de l'Emploi et des Secrétariats au développement des régions et à la jeunesse. Le rôle premier de ce comité sera d'approuver les projets mis en chantier et de s'assurer que la participation des jeunes y est significative.

#### 2.2.2 Québec sans frontières

- «Québec sans frontières» est le volet international du Plan d'action-jeunesse 1995-1996 du gouvernement du Québec. Ce programme est réalisé conjointement par le ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles (MAIICC), le Secrétariat à la jeunesse et des organismes de coopération internationale (OCI) québécois.

##### Objectifs

- Cette expérience interculturelle permettra aux jeunes stagiaires de mieux comprendre les problématiques du développement. Les participants pourront découvrir les initiatives originales (coopératives, groupe de paysans, de femmes, de jeunes) mises de l'avant par les organismes du Sud pour résoudre leurs problèmes.

Les stages favorisent une ouverture sur le monde, un sentiment de complicité et de réciprocité entre jeunes citoyens du monde. Les stagiaires pourront réfléchir aux problèmes sociaux très concrets qui se posent dans notre société pour, à plus long terme, agir ensemble sur les grands problèmes globaux en établissant des liens de solidarité entre jeunes du Nord et du Sud.

#### Critères d'éligibilité

- Les clientèles admissibles sont les jeunes de 18 à 30 ans ayant leur résidence permanente au Québec et ayant terminé leurs études secondaires. Les jeunes travailleurs à temps partiel; les jeunes ayant cessé leurs études à temps plein; les jeunes prestataires d'aide sociale ou d'assurance-chômage; ainsi que les étudiants de niveau collégial ou universitaire dont le stage pourrait être reconnu dans le cadre de leur formation peuvent poser leur candidature.

#### Déroulement du stage

- Les projets, d'une période maximale de 8 mois, impliquent la participation à une formation et à une collecte de fonds avant le départ. Cette période sera suivie d'un stage à l'étranger d'une durée de 2 à 6 mois. Au retour, les stagiaires prendront part à des activités proposées par l'organisme de coopération internationale (OCI).

Le programme «Québec sans frontières» est composé de plusieurs stages qui permettront de s'associer à la réalisation de projets de travail dans des domaines variés, comme l'agriculture, le développement communautaire, la santé, etc. À leur retour, les participants pourront mieux comprendre le rôle qu'ils peuvent jouer ici pour appuyer des initiatives locales.

Les coûts de transport (résidence - destination principale à l'étranger) et d'hébergement dans le pays d'accueil sont défrayés par le programme. Chaque stagiaire recevra une allocation de 155 \$ par mois lors du stage à l'étranger.

### Où s'adresser ?

- Chaque personne intéressée à postuler doit s'adresser à l'organisme de coopération internationale (OCI) responsable du projet de son choix. Les candidats doivent remplir un formulaire d'inscription et répondre à des questions vérifiant les critères d'éligibilité, leur implication sociale ici et leurs motivations pour une telle expérience.

### 2.2.3 Le Tremplin de la relève cinématographique du Québec: un projet intégré de diffusion et de création

- Il est indispensable que l'une des mesures du plan d'action touche l'univers de la culture parce que là s'enracine, se forge et se développe notre identité nationale et parce que les industries de la culture constituent l'un des moteurs les plus puissants et performants de notre économie.

Le projet proposé et réalisé en juin dernier par un organisme de jeunes, l'Académie de la relève cinématographique du Québec, est novateur, mobilisateur et générateur d'actions.

- Servant prioritairement de phase transitoire entre le milieu scolaire et l'industrie cinématographique, ce projet exploite deux volets: la diffusion et la création.
- Le volet diffusion a consisté à créer un festival de films et de la vidéo axé sur la relève cinématographique du Québec. Ceux et celles qui ont été sélectionnés lors de ce festival ont accédé au volet création.
- Le volet création permettra aux jeunes, sélectionnés parmi les meilleurs espoirs en cinématographie au Québec de créer ensemble un court métrage. Financé par l'ARCQ et ses partenaires, et encadrés par des professionnels de cette industrie, ce court métrage devra être compétitif et viable sur les marchés de distribution.

#### 2.2.4 Projet récupération-recyclage

- La réalisation du projet, étalée sur trois ans, consiste en l'ouverture, en 1995-1996, de cinq centres régionaux de récupération et de recyclage de vêtements, textiles et autres matières recyclables dans les régions du Saguenay - Lac-Saint-Jean, Sherbrooke, Lanaudière Mauricie (localité à déterminer), Beauce (localité à déterminer) et Rimouski. En 1996-1997, on procédera à la mise en opération de cinq autres centres. Enfin, 1997-1998, consistera en une année de consolidation après quoi les dix centres auront atteint une autonomie totale.
- Le projet vise à soutenir le développement de l'emploi chez les jeunes, à développer l'entrepreneurship, à contribuer à la protection de l'environnement et à l'animation du milieu communautaire régional.
- La clientèle cible visée est celle des jeunes (18-30 ans) prioritairement bénéficiaires de l'aide sociale et admissibles aux divers programmes tels PAIE, EXTRA ou Stage en milieu de travail (SMT). Dans une première phase, le projet prévoit l'embauche dès la première année de 60 jeunes qui recevront une formation en récupération et recyclage.
- Dans chacune des régions où les centres seront établis, les organismes communautaires seront invités à participer à leur mise en opération en jouant un rôle majeur de concertation.
- Le maître d'oeuvre du projet devrait être les Ateliers les recycleurs inc. de Montréal. Chef de file en développement de l'employabilité, récupération et recyclage, les Ateliers disposent d'une importante expertise et jouissent d'une réputation solide dans le domaine environnemental avec au-delà de 13 millions de livres de déchets textiles traités annuellement. Les Ateliers assureront l'encadrement des jeunes dans ces centres et assureront l'achat et le recyclage des matières récupérées.

- Ce projet constitue une initiative gouvernementale se situant dans le cadre de ses orientations et de ses priorités en matière de jeunesse et d'action communautaire.

#### **2.2.5 Le Sommet de la jeune entreprise**

- Ce projet permettra une rencontre de deux jours de jeunes entrepreneurs du Québec démarrés en affaires au cours des dix dernières années. L'événement rassemblera environ 500 entrepreneurs. Il soulignera le 10<sup>e</sup> anniversaire de l'année internationale de la jeunesse. Il se déroulera en novembre 1995, à Montréal, au Palais des congrès et sera organisé par l'Association des services d'aide aux jeunes entrepreneurs du Québec.
- L'événement visera à souligner et à mettre en valeur l'apport économique des jeunes entrepreneurs au développement du Québec; à créer des liens intergénérationnels entre les représentants du monde des affaires de toutes générations; et à mettre au point une stratégie de développement qui permettra aux jeunes d'étendre et d'approfondir leur présence dans l'évolution de la vie économique du Québec.

#### **2.2.6 L'informatisation de réseau du Regroupement des organismes orienteurs**

Le projet permettra au Regroupement des organismes orienteurs du Québec (R.O.O.Q.) qui représente 39 organismes agissant auprès des jeunes contrevenants de se donner un réseau informatique uniforme renforçant considérablement dans l'ensemble du Québec, les échanges, la réflexion, le partage d'information et de formation sur les pratiques d'intervention. Ce projet, en utilisant le réseau INTERNET, prendra sa place sur l'autoroute électronique.

**CONCLUSION**

Chaque mesure de plan d'action doit pouvoir valoriser les jeunes qui participeront à la réalisation, contribuer à les responsabiliser, à leur donner le goût des solidarités.

Ces mesures indiquent le sens des priorités gouvernementales telles la régionalisation, la flexibilité nécessaire dans l'administration des programmes et l'émergence, dans l'action, de solidarités intergénérationnelles.

Ce plan n'est qu'une amorce à la mise en oeuvre de mesures plus fondamentales qui viseront à placer les jeunes comme les acteurs indispensables et incontournables d'un nouveau contrat social qu'ils réclament pour le Québec.

**10. Copie du Plan stratégique 1996-1997 présenté au Conseil du trésor.**

**QUESTION 10**

**COPIE DU PLAN STRATÉGIQUE 1996-1997,  
PRÉSENTÉ AU CONSEIL DU TRÉSOR**

---

**LE SECRETARIAT À LA JEUNESSE**

**SYNTHÈSE DU PLAN STRATÉGIQUE 1996-1997**

**1996-02-14**

## 1. LE SOMMAIRE BUDGÉTAIRE

- 1.1 Ci-joint un tableau-résumé du budget comparatif 1995-1996 - 1996-1997 pour le Secrétariat à la jeunesse.
- 1.2 Ci-joint un tableau détaillé du budget comparatif 1995-1996 - 1996-1997 tel que préparé par la Direction des ressources financières du Conseil exécutif.
- 1.3 La Direction générale de l'Administration du ministère de la Sécurité du revenu sera davantage en mesure de faire le transfert de ces données sur le formulaire 1 et 2 du Sommaire.

**BUDGET 1995-1996, 1996-1997  
ET VARIATION**

**SECRETARIAT À LA JEUNESSE**

1995-1996 : ministère du Conseil exécutif

1996-1997 : ministère de la Sécurité du revenu

	Budget 1995-1996 ,000 \$	Budget 1996-1997 ,000 \$	Variation
Traitement	1 017,9	1 155,9	+ 138,0
Fonctionnement	2 433,8	1 919,0	- 514,8
Capital	11,4	11,4	--
Transfert	704,5	400,0	- 304,5
<b>TOTAL</b>	<b>4 167,6</b>	<b>3 486,3</b>	<b>- 681,3</b>

1996-02-14

CATEGORIES PAR ACTIVITES

PORTFEUILLE : 140 CONSEIL EXECUTIF  
PROGRAMME : 02 COORDINATION DES PROGRAMMES JEUNESSE  
CODE D'ACTIVITE : 1618 SECRETARIAT A LA JEUNESSE  
PROGRAMME 02-06

	CREDITS COMPARATIFS 1995-1996	BASE DE CALCUL 1995-1996	AJUSTEMENTS 95-07-24 1997-1997	AJ.DU 95-07-25 AU 95-12-31 1996-1997	COUT DE L'INDEXATION 1996-1997	AJUST. APRES LE 95-12-31 1996-1997	COUT DE RECONSTRUCTION 1996-1997	IMPACT D'UN GEL ET MESURES	ENVELOPPE BUDGETAIRE 1996-1997	AJUSTEMENTS DU MINISTERE	PLAFOND DES DEPENSES	TRANSFERT DE JURIDICTION	ENVELOPPE 1996-1997
<b>TRAITEMENTS</b>													
01-Traitements reguliers													
- 1.11 Cadres et assimilés	233,2	233,2			0,6		233,8		233,8	70,4		(304,2)	
- 1.19 Autres personnels	784,7	484,7	300,0		9,5	57,5	851,7		851,7			(851,7)	
- 1.41 Contribution employeur													
<b>TOTAL TRAITEMENTS:</b>	<b>1 017,9</b>	<b>717,9</b>	<b>300,0</b>		<b>10,1</b>	<b>57,5</b>	<b>1 085,5</b>		<b>1 085,5</b>	<b>70,4</b>		<b>(1 155,9)</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>													
06-Loyers S.I.C.	2.57												
11-Autres dépenses	2.69	2 433,8	133,8	3 300,0		(76,4)	3 357,4	(1 514,8)	1 842,6	76,4		(1 919,0)	0,0
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		<b>2 433,8</b>	<b>133,8</b>	<b>3 300,0</b>		<b>(76,4)</b>	<b>3 357,4</b>	<b>(1 514,8)</b>	<b>1 842,6</b>	<b>76,4</b>		<b>(1 919,0)</b>	<b>0,0</b>
08-Autres dépenses	3.69	11,4	11,4				11,4		11,4			(11,4)	
10-Immobilisations	5.65												
10-support	5.70	704,5	304,5	400,0		(304,5)	400,0		400,0			(400,0)	
<b>TOTAL TRANSFERT</b>		<b>704,5</b>	<b>304,5</b>	<b>400,0</b>		<b>(304,5)</b>	<b>400,0</b>		<b>400,0</b>			<b>(400,0)</b>	
16-PRETS ET AVANCES	6.91												
<b>GRAND TOTAL</b>		<b>4 167,6</b>	<b>1 167,6</b>	<b>4 000,0</b>		<b>10,1</b>	<b>4 854,3</b>	<b>(1 514,8)</b>	<b>3 339,5</b>	<b>146,8</b>		<b>(3 486,3)</b>	<b>0,0</b>
<b>EFFECTIF REGULIER</b>													
AUTRES EFFECTIFS	7.96	11	11			1	12		12				-12
CADRES	7.97	2	2				2		2	1			-3
HAUTS FONCTIONNAIRES	7.98	1	1				1		1				-1
<b>EFFECTIF TOTAL</b>		<b>14</b>	<b>14</b>			<b>1</b>	<b>15</b>		<b>15</b>	<b>1</b>			<b>-16</b>
AUTRES EFFECTIFS	8.96	12	11			1	12		12				-12
CADRES	8.97	2	2				2		2	1			-3
HAUTS FONCTIONNAIRES	8.98	1	1				1		1				-1
<b>TOTAL POSTES</b>		<b>15</b>	<b>14</b>			<b>1</b>	<b>15</b>		<b>15</b>	<b>1</b>			<b>-16</b>
<b>AJUSTEMENTS 95-07-24</b>													
AJOUT DE CREDITS TRAIT.	300.0												
FONC.	3,300.0												
TRANS.	400.0												
	<b>4,000.0</b>												
<b>INDEXATION :</b>													
TRAITEMENTS	9.1												
SERGE PARE	1.0												
<b>TOTAL</b>	<b>10.1</b>												
<b>AJUSTEMENTS AU 95-12-31</b>													
DU MAIIC	57.5												
+ 1 ETC													
TRANSFERT AU NICT S.I.S.	(304.5)												
TRANSFERT AU NICT S.I.S. LOYER	(76.4)												
<b>IMPACTS :</b>													
MAUVAISES CREANCES ET													
REG.RETRAITE	(14.8)												
COMPRESSION	(500.0)												
COMPRESSION	(1,000.0)												
	<b>(1,514.8)</b>												
<b>AJUSTEMENTS DU MINISTERE</b>													
MUT. DE ROBERT L'NEUREUX													
DU PR. 02-02	70.4												
+ 1 ETC													
LOYER DE LA S.I.Q.	76,4												
<b>TRANSFERT DE JURIDICTION</b>													
<b>TRANSFERT DU BUDGET AU MIN. DE L'EMPLOI</b>													

**LIVRE DES CRÉDITS 1996-1997**

**SOMMAIRE**

<b>A. IDENTIFICATION</b>	<b>No.</b>	<b>Titre</b>
Portefeuille :		
Interlocuteur :		

**B. INFORMATIONS FINANCIÈRES (000 \$)**

SECTEUR/  PROGRAMME/  ÉLÉMENT/	1995-1996	1996-1997		
	Crédits comparatifs	Enveloppe transmise	Crédits	Écarts
	1	2	3	4 = 3-2*

\* L'information de la colonne 4 est le résultat de la différence entre l'enveloppe transmise et les crédits. Les explications de ces écarts se retrouvent au formulaire 3.

NOTE : L'information contenue sur ce formulaire constitue une agrégation des formulaires 2.

**LIVRE DES CRÉDITS 1996-1997** *FICHE DÉTAILLÉE PAR ACTIVITÉ*

<b>A. IDENTIFICATION</b>	<b>No.</b>	<b>Titre</b>
Portefeuille : Interlocuteur : Programme : Élément : Activité (Code permanent) :		
<b>Référence légale</b>	<b>Nom de la loi</b>	

SUPERCATÉGORIES/ CATÉGORIES	No SCT **	1995-1996	1996-1997		
		Crédits comparatifs 1	Enveloppe transmise 2	Crédits 3	Écarts 4=3-2°
<b>NON VENTILÉ</b>	0.00				
<b>RÉMUNÉRATION</b>					
Rémunération non ventilée	1.10				
Cadres et assimilés	1.11				
Avocats, notaires et substituts du procureur	1.14				
Sûreté du Québec	1.15				
Agents de la paix	1.16				
Autres personnels	1.19				
Régimes de retraite - service courant	1.31				
Régimes de retraite - service passé	1.35				
Contributions d'employeur	1.41				
<b>SOUS-TOTAL RÉMUNÉRATION</b>					
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
Loyers de la SIQ	2.57				
Autres dépenses	2.69				
<b>SOUS-TOTAL FONCTIONNEMENT</b>					
<b>CAPITAL</b>					
Rémunération non ventilée	3.10				
Cadres et assimilés	3.11				
Autres personnels	3.19				
Contributions d'employeur	3.41				
Immobilisations	3.65				
Autres dépenses	3.69				
Dette - Intérêts et frais d'emprunts	3.73				
<b>SOUS-TOTAL CAPITAL</b>					
<b>SERVICE DE DETTE</b>					
Intérêts et frais d'emprunts	4.73				
Intérêts sur régimes de retraite	4.75				
<b>SOUS-TOTAL SERVICE DE DETTE</b>					
<b>TOTAL À REPORTER À LA PAGE 2</b>					

\* L'information de la colonne 4 est le résultat de la différence entre l'enveloppe transmise et les crédits. Les explications de ces écarts se retrouvent au formulaire 3.  
 \*\* Catégories du SCT.

## 2. LA MISSION

- 2.1 Appuyer techniquement et financièrement certains groupes représentatifs de jeunes dans la préparation de leur participation à des travaux gouvernementaux : États généraux de l'Éducation, Sommet socio-économique, Commissions parlementaires, etc.
- 2.2 Bâtir avec les jeunes et à partir de leurs projets un plan d'action-jeunesse qui soit l'expression de leurs sens de la responsabilité, de la solidarité et de l'équité;
- 2.3 Faire connaître et faire valoir plus largement les problématiques jeunesse dans l'appareil gouvernemental au Conseil des ministres, dans la Haute Administration et dans les Comités interministériels (Recherche et Coordination).

### **3. LES GRANDS ENJEUX ET LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES**

#### **3.1 Les enjeux**

**3.1.1** L'un des enjeux majeurs du Gouvernement est de réussir à associer les jeunes à l'élaboration d'un nouveau Pacte social dans lequel ces derniers se sentiront solidaires avec les autres partenaires.

La volonté d'associer les jeunes à cette tâche a été exprimée publiquement à maintes reprises par l'ex-Premier ministre. Le nouveau Premier ministre, dans son discours à l'occasion de son assermentation, a été encore plus percutant sur l'indispensable présence et participation des jeunes au développement du Québec et sur l'urgence de les associer aux prises de décision.

**3.1.2** C'est dans ce contexte d'une reconnaissance accrue par le pouvoir politique de l'importance du dossier jeunesse dans l'action gouvernementale que se sont opérés des changements majeurs quant à la place de ce dossier dans la structure d'organisation de fonctionnement et de décision du gouvernement.

En résumé, les deux grands enjeux qui sont aussi des objectifs pour la prochaine année sont : 1. de maintenir le dossier jeunesse au coeur de la réflexion et de l'action gouvernementales; 2. d'associer les jeunes, comme partenaires, au développement social, économique et culturel du Québec dans le cadre d'un nouveau Pacte social.

#### **3.2 Les orientations**

Pour l'année 1996-1997, le Secrétariat à la jeunesse entend, en priorité, démarrer, compléter ou continuer les dossiers suivants:

**3.2.1** Élaborer et faire adopter par le Gouvernement une véritable politique jeunesse.

**3.2.2** Soutenir les groupes de jeunes dans la préparation de leurs interventions aux États généraux de l'Éducation.

**3.3.3** Appuyer la participation des groupes représentatifs de jeunes au Sommet socio-économique.

**3.3.4** Assurer le suivi du rapport Fortin et Bouchard sur la réforme de la Sécurité du revenu en ce qui concerne les jeunes et préparer des projets pilotes.

**3.3.5** Susciter la création d'un Comité interministériel sur le rajeunissement de la fonction publique.

**3.3.6** Participer aux recherches sur la situation des jeunes (suicide, pauvreté, décrochage, violence, itinérance, ...).

**3.3.7** Inscrire la présence et la participation des jeunes dans la régionalisation.

**3.3.8** Assurer la coordination de dossiers interministériels.

**3.3.9** Répondre aux demandes d'avis et de collaboration des divers ministères et organismes.

**3.3.10** Assurer la mise en oeuvre du Plan d'action-jeunesse 1996-1997.

#### 4. LE SUIVI DU PLAN STRATÉGIQUE 1995-1996

Les réalisations du plan stratégique 1995-1996 sont identifiées par rapport aux trois éléments de la Mission du Secrétariat à la jeunesse (voir 2. LA MISSION).

- 4.1 Par rapport au premier élément de sa mission, le Secrétariat à la jeunesse a été très actif, en appui aux jeunes, lors de grands événements tels les travaux de la Commission nationale des jeunes sur l'avenir du Québec, les États généraux de l'Éducation, le premier Sommet de la jeune entreprise, etc.

Afin de mieux cibler son action, le Secrétariat à la jeunesse a identifié trois «groupes» de jeunes déjà engagés eux-mêmes dans des activités de développement. Les étudiants, particulièrement par le biais de la FEUQ; les jeunes entrepreneurs, par le biais de l'association des Services d'aide aux jeunes entrepreneurs; les groupes communautaires. Alors que nos relations avec les deux premiers groupes ont été nombreuses, actives, soutenues et productives, celles avec le dernier groupe ont été pratiquement inexistantes en raison du mandat donné au nouveau Secrétariat à l'action communautaire autonome.

- 4.2 Par rapport au second élément de sa mission, le Secrétariat a élaboré et réalisé un plan d'action-jeunesse comprenant les projets suivants :

trois à caractère ponctuel

- le Sommet de la jeune entreprise : 60 000 \$
- le Tremplin de la relève cinématographique : 20 000 \$
- l'informatisation du réseau des 39 organismes orienteurs du Québec : 243 000 \$

trois à caractère récurrent

- Québec sans frontières : 956 000 \$
- La Route verte : 360 000 \$
- Les Centre régionaux de récupération-recyclage : 320 000 \$

Dans le cadre de ce plan d'action, deux projets prévus au budget n'ont pu être réalisés en raison du contexte référendaire :

- Plan de communication touchant les jeunes : 200 000 \$
- Régionalisation du Secrétariat à la jeunesse : 500 000 \$

Deux autres projets ont été abandonnés pour diverses raisons :

- Mise en valeur culturelle et touristique par des jeunes des barrages hydroélectriques : 100 000 \$
- Création d'un réseau de Cafés internet par un regroupement d'associations étudiantes : 100 000 \$

Cependant, des projets de moins grande envergure ont été soutenus pour un montant de : 144 000 \$

- 4.3 Par rapport au troisième élément de sa mission, le Secrétariat à la jeunesse a pu présenter et faire adopter trois mémoires par le Conseil des ministres. Il s'est aussi assuré la collaboration directe et active de cinq ministères qui ont signé avec lui des protocoles d'entente concernant la réalisation du Plan d'action-jeunesse.

## **5. LE PLAN DE DÉPENSES PAR PROGRAMME**

Voir détails dans le tableau ci-joint.

CATEGORIES PAR ACTIVITES

PORTFEUILLE : 140 CONSEIL EXECUTIF  
PROGRAMME : 02 COORDINATION DES PROGRAMMES JEUNESSE  
CODE D'ACTIVITE : 1618 SECRETARIAT A LA JEUNESSE  
PROGRAMME 02-06

	CREDITS COMPARATIFS 1995-1996	BASE DE CALCUL 1995-1996	AJUSTEMENTS 95-07-24 1997-1997	AJ.DU 95-07-25 AU 95-12-31 1996-1997	COUT DE L'INDEXATION 1996-1997	AJUST. APRES LE 95-12-31 1996-1997	COUT DE RECONSTRUCTION 1996-1997	IMPACT D'UN GEL ET MESURES	ENVELOPPE BUDGETAIRE 1996-1997	AJUSTEMENTS DU MINISTERE	PLAFOND DES DEPENSES	TRANSFERT DE JURIDICTION	ENVELOPPE 1996-1997
<b>TRAITEMENTS</b>													
01-Traitements reguliers													
- 1.11 Cadres et assimilés	233,2	233,2			0,6		233,8		233,8	70,4		(304,2)	
- 1.19 Autres personnels	784,7	484,7	300,0		9,5	57,5	851,7		851,7			(851,7)	
- 1.41 Contribution employeur													
<b>TOTAL TRAITEMENTS:</b>	<b>1 017,9</b>	<b>717,9</b>	<b>300,0</b>		<b>10,1</b>	<b>57,5</b>	<b>1 085,5</b>		<b>1 085,5</b>	<b>70,4</b>		<b>(1 155,9)</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>													
06-Loyers S.I.C.	2.57												
11-Autres dépenses	2.69	2 433,8	133,8	3 300,0		(76,4)	3 357,4	(1 514,8)	1 842,6	76,4		(1 919,0)	0,0
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		<b>2 433,8</b>	<b>133,8</b>	<b>3 300,0</b>		<b>(76,4)</b>	<b>3 357,4</b>	<b>(1 514,8)</b>	<b>1 842,6</b>	<b>76,4</b>		<b>(1 919,0)</b>	<b>0,0</b>
08-Autres dépenses	3.69	11,4	11,4				11,4		11,4			(11,4)	
10-Immobilisations	5.65												
10-support	5.70	704,5	304,5	400,0		(304,5)	400,0		400,0			(400,0)	
<b>TOTAL TRANSFERT</b>		<b>704,5</b>	<b>304,5</b>	<b>400,0</b>		<b>(304,5)</b>	<b>400,0</b>		<b>400,0</b>			<b>(400,0)</b>	
16-PRETS ET AVANCES	6.91												
<b>GRAND TOTAL</b>		<b>4 167,6</b>	<b>1 167,6</b>	<b>4 000,0</b>		<b>(323,4)</b>	<b>4 854,3</b>	<b>(1 514,8)</b>	<b>3 339,5</b>	<b>146,8</b>		<b>(3 486,3)</b>	<b>0,0</b>
<b>EFFECTIF REGULIER</b>													
AUTRES EFFECTIFS	7.96	11	11			1	12		12			-12	
CADRES	7.97	2	2				2		2	1		-3	
HAUTS FONCTIONNAIRES	7.98	1	1				1		1			-1	
EFFECTIF TOTAL		14	14			1	15		15	1		-16	
AUTRES EFFECTIFS	8.96	12	11			1	12		12			-12	
CADRES	8.97	2	2				2		2	1		-3	
HAUTS FONCTIONNAIRES	8.98	1	1				1		1			-1	
<b>TOTAL POSTES</b>		<b>15</b>	<b>14</b>			<b>1</b>	<b>15</b>		<b>15</b>	<b>1</b>		<b>-16</b>	
<b>AJUSTEMENTS 95-07-24</b>													
AJOUT DE CREDITS TRAIT.	300.0												
FONC.	3,300.0												
TRANS.	400.0												
	<b>4,000.0</b>												
<b>INDEXATION :</b>													
TRAITEMENTS	9.1												
SERGE PARE	1.0												
TOTAL	10.1												
<b>AJUSTEMENTS AU 95-12-31</b>													
DU NATCC	57.5					+ 1	ETC						
TRANSFERT AU NICT S.I.S.	(304.5)												
TRANSFERT AU NICT S.I.S. LOYER	(76.4)												
<b>IMPACTS :</b>													
MAUVAISES CREANCES ET													
REG.RETRAITE	(14.8)												
COMPRESSION	(500.0)												
COMPRESSION	(1,000.0)												
	<b>(1,514.8)</b>												
<b>AJUSTEMENTS DU MINISTERE</b>													
MUT. DE ROBERT L'HEUREUX	70.4					+ 1	ETC						
DU PR. 02-02	70.4												
LOYER DE LA S.I.S.	76.4												
<b>TRANSFERT DE JURIDICTION</b>													
<b>TRANSFERT DU BUDGET AU MIN. DE L'EMPLOI</b>													

**11. Prévision de référence ayant servi à l'élaboration du Plan stratégique 1996-1997 présenté au Conseil du trésor.**

**QUESTION 11**

**PRÉVISION DE RÉFÉRENCE AYANT SERVI À L'ÉLABORATION  
DU PLAN STRATÉGIQUE 1996-1997 PRÉSENTÉ AU CONSEIL DU TRÉSOR.**

---

La réponse à cette question se trouve intégralement au point 3 (Les grands enjeux et les orientations stratégiques) de la question 10 : COPIE DU PLAN STRATÉGIQUE 1996-1997, PRÉSENTÉ AU CONSEIL DU TRÉSOR.